



# Rapport d'activité 2015





# RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015

4  
L'ASSEMBLÉE  
DÉPARTEMENTALE

10  
LA DIRECTION  
GÉNÉRALE  
ET LES SERVICES

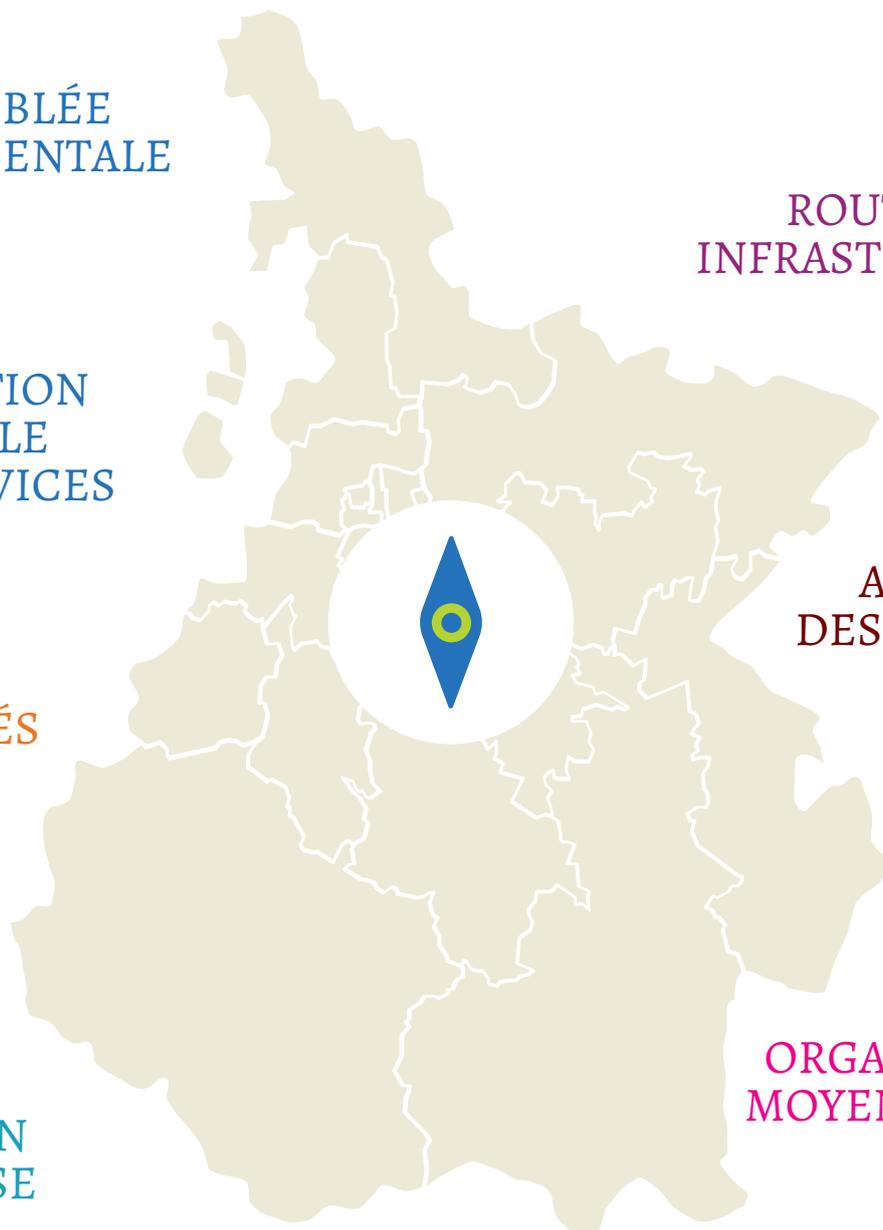
24  
SOLIDARITÉS

38  
ÉDUCATION  
ET JEUNESSE

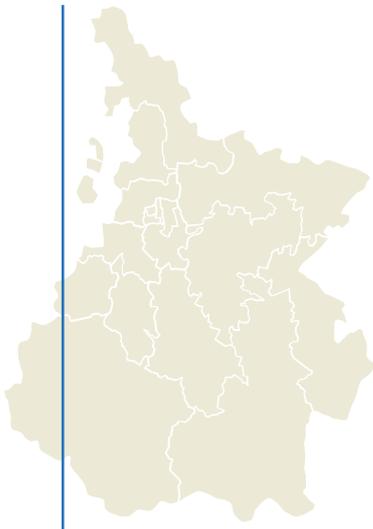
50  
ROUTES ET  
INFRASTRUCTURES

62  
ANIMATION  
DES TERRITOIRES

90  
ORGANISATION ET  
MOYENS GÉNÉRAUX



# Editorial du Président



## « Le Département a su se renouveler »

### Michel PÉLIEU

Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

2015 fut l'année du grand renouvellement pour le Département.

**Nouveau nom :** le Conseil Général a disparu pour laisser sa place au Conseil Départemental et les Conseillers Généraux sont devenus des Conseillers Départementaux.

**Nouveaux cantons :** le Département a été redécoupé, on peut le dire, parfois dans la douleur, en 17 cantons au lieu de 34 initialement.

**Nouvelle représentation :** il n'y a plus un seul élu mais bien deux pour représenter chaque canton.

**Nouvelle Assemblée :** les élections de mars 2015 ont changé sensiblement le visage de notre Assemblée en commençant par donner aux femmes une place plus juste. Mais c'est aussi une nouvelle énergie qui se dégage de cette Assemblée renouvelée, empreinte d'un état d'esprit de respect et d'ouverture qui permet à chacun, quelle que soit son appartenance ou sa sensibilité politique, de travailler de manière active et constructive au service du Département.

Je suis, dans ma mission de Président, extrêmement attentif à cultiver ce climat au sein de notre Assemblée parce que lui seul peut nous permettre de mener une action efficace pour le territoire et ses habitants. Et à l'heure où la crise ne faiblit pas, où les ressources publiques s'amenuisent, où la région s'agrandit et s'éloigne de fait des territoires, où la réorganisation territoriale est en chantier, cette exigence de performance du Département est plus impérieuse que jamais. Voilà pourquoi 2015 aura été aussi pour nous l'occasion de remettre à plat certains dispositifs d'aides aux personnes, aux territoires et aux collectivités pour les rendre plus efficaces. En bref, en 2015, nous avons su être au rendez-vous du grand renouvellement pour les Départements, les yeux rivés vers l'avenir.

# L'Assemblée départementale

## Du Conseil général au Conseil départemental : une gouvernance renouvelée



2 avril 2015, première réunion du Conseil Départemental

### La nouvelle assemblée départementale des Hautes-Pyrénées

Deux textes de loi adoptés le 17 mai 2013 ont modifié le régime électoral des conseillers généraux.

Le Conseil Général devient le **Conseil Départemental**. La nouvelle assemblée départementale des Hautes-Pyrénées, élue en mars 2015, est composée de 34 conseillers départementaux élus sur 17 cantons, par binômes 17 hommes et 17 femmes. L'élection de son Président, Michel Pélieu, a eu lieu le 2 avril 2015 lors de la réunion de droit avec 31 voix.

L'assemblée départementale comprend 20 nouveaux conseillers départementaux. Afin de faciliter leur intégration dans la vie de la collectivité, des formations ont été organisées avec l'administration autour de thèmes tels que le budget, les fonds européens, la culture, le projet d'administration, les collèges, les routes, la solidarité, le statut de la fonction publique, le haut-débit, la commande publique.

En 2015, sept réunions ont eu lieu au cours desquelles 74 délibérations ont été votées.

**Un guide de l'élu(e)**, regroupant l'ensemble des informations pratiques liées au statut de l'élu et au fonctionnement de l'institution, a également été produit par la Direction des Assemblées et diffusé à l'ensemble des conseillers départementaux.

Issue de la Loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat, **la charte de l'élu local**, définit en 7 points leurs droits et devoirs.

### Les groupes politiques au Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

**Groupe Radical de Gauche :**

Présidente : Chantal ROBIN-RODRIGO

**Groupe Parti Socialiste et Apparentés :**

Président : Frédéric LAVAL

**Groupe Front de Gauche**

Président : Jean BURON

**Groupe "Indépendants et Territoires"**

Président : Gilles CRASPAY

**Groupe "Entente Républicaine"**

Président : José MARTHE

---

## Le Président du Conseil Départemental

---



Michel PÉLIEU, Président du Département des Hautes-Pyrénées

Élu par l'Assemblée Départementale pour 6 ans, le Président est l'autorité exécutive du Département. Il dirige l'administration départementale, prépare et exécute les décisions de l'Assemblée, y compris sur le plan budgétaire. Il établit l'ordre du jour de l'Assemblée et mène les débats. Le Président est assisté de 12 Vice-Présidents.

---

## 12 vice-présidents

---

Le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées compte 12 vice-présidents, élus par l'Assemblée Départementale lors de la réunion de Droit.

Ils disposent d'une délégation de fonction du Président.

<b>1<sup>ère</sup> Vice-Présidente (Projet de territoire, attractivité du territoire et coopération transfrontalière)</b>	Chantal ROBIN-RODRIGO
<b>2<sup>ème</sup> Vice-Président (Education, jeunesse, enseignement supérieur et prospective)</b>	Jean GLAVANY
<b>3<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Solidarités sociales, action territoriale et santé)</b>	Josette BOURDEU
<b>4<sup>ème</sup> Vice-Président (Ressources humaines)</b>	André FOURCADE
<b>5<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Action économique, tourisme, agriculture)</b>	Maryse BEYRIE
<b>6<sup>ème</sup> Vice-Président (Développement durable)</b>	Bernard VERDIER
<b>7<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Insertion logement, politiques de la ville)</b>	Virginie SIANI WEMBOU
<b>8<sup>ème</sup> Vice-Président (Aménagement numérique du territoire)</b>	Jacques BRUNE
<b>9<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Action culturelle, sportive et associative)</b>	Nicole DARRIEUTORT
<b>10<sup>ème</sup> Vice-Président (Routes et transports)</b>	Jean BURON
<b>11<sup>ème</sup> Vice-Présidente (Patrimoine immobilier départemental)</b>	Pascale PERALDI
<b>12<sup>ème</sup> Vice-Président (Finances et rapporteur général du budget)</b>	Frédéric LAVAL



---

## Le Bureau

---

Instance politique, le bureau est composé des élus de la majorité départementale. Il examine chaque vendredi, des dossiers et projets d'intérêt départemental.

Ses travaux peuvent entraîner la mise en place de groupes de travail pour formaliser ultérieurement des propositions. Ces dossiers sont, le cas échéant, à la discrétion du Président, soumis pour avis aux commissions sectorielles et font l'objet d'une délibération du Conseil Départemental ou de la Commission Permanente par délégation.

---

## La Conférence des Présidents

---

Une conférence des Présidents est formée au sein de l'Assemblée Départementale.

Composée du Président du Conseil Départemental et des Présidents des groupes politiques elle se réunit à l'initiative du Président, en principe avant chaque réunion du Conseil Départemental en vue d'organiser le travail des assemblées.

---

## La Commission Permanente

---

La Commission Permanente est composée du Président, de 12 Vice-présidents et de 12 autres membres. Elle assure la gestion des affaires départementales par délégation de l'Assemblée. Le budget, la gestion des effectifs, les dossiers de portée politique importante sont exclus de cette délégation.

La délibération du Conseil Départemental portant délégation à la CP a été prise le 27 avril 2015.

Elle se réunit deux fois par mois. Le Président en fixe l'ordre du jour. Un rapport sur chaque affaire est adressé aux conseillers départementaux huit jours avant la séance. Comme pour le Conseil Départemental, les délibérations sont acquises à la majorité absolue.

18 réunions de cette instance ont été organisées au cours desquelles 454 délibérations ont été prises par cette instance en 2015.

---

## Les commissions sectorielles

---

5 Commissions sectorielles, composées chacune de 12 à 14 conseillers départementaux, émettent des avis consultatifs sur les dossiers proposés dans leur domaine de compétence. Ces avis sont présentés en séance plénière par un rapporteur désigné en leur sein. La composition des commissions a été définie par délibération le 27 avril 2015, leur périmètre a été défini le 20 mai 2016.

**1<sup>ère</sup> Commission : Solidarités sociales**

**2<sup>ème</sup> Commission : Solidarités territoriales (projet de territoire et développement durable)**

**3<sup>ème</sup> Commission : Infrastructures départementales, mobilité**

**4<sup>ème</sup> Commission : Education, culture, jeunesse, sport et vie associative**

**5<sup>ème</sup> Commission : Finances, ressources humaines, moyens généraux**

---

## La revue de projets

---

Chaque mois, les vice-présidents et présidents de commissions sectorielles se réunissent avec le Comité de direction autour des projets stratégiques de la collectivité. Cette revue de projets régulière permet d'échanger sur leur avancement et d'en proposer de nouveaux. Chaque projet est piloté par un vice-président et/ou un président de commission, en binôme avec un technicien de l'administration (chef de projet, directeur, directeur général adjoint...).



**Michel PÉLIEU**  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées  
Neste-Aure-Louron



**Jean GLAVANY**  
Vice-président  
Education, jeunesse, enseignement  
supérieur et Prospective  
Aureilhan



**André FOURCADE**  
Vice-président  
Ressources humaines  
Vallée de l'Arros et des Baïses



**Chantal ROBIN-RODRIGO**  
Vice-présidente  
Projet de territoire, attractivité du territoire  
et coopération transfrontalière  
Vallée des Gaves



**Josette BOURDEU**  
Vice-présidente  
Solidarités sociales,  
action territoriale et santé  
Lourdes 2



**Nicole DARRIEUTORT**  
Vice-présidente  
Action culturelle, sportive et associative  
Haute-Bigorre



**Maryse BEYRIÉ**  
Vice-présidente  
Action économique, Tourisme, Agriculture  
Neste-Aure-Louron



**Bernard VERDIER**  
Vice-président  
Développement durable  
Les Coteaux



**Virginie SIANI WEMBOU**  
Vice-présidente  
Insertion Logement, Politiques de la Ville  
Tarbes 1



**Jacques BRUNE**  
Vice-président  
Aménagement numérique du territoire  
Haute-Bigorre



**Jean BURON**  
Vice-président  
Routes et Transports  
Bordères-sur-l'Echez



**Frédéric LAVAL**  
Vice-président  
Finances et Rapporteur Général du Budget  
Tarbes 1



**Joëlle ABADIE**  
Présidente de la Commission  
Solidarités sociales  
Vallée de l'Arros et des Baïses



**Jean-Christian PEDEBOY**  
Président de la Commission  
Solidarités territoriales : projet de territoire  
et développement durable  
Moyen-Adour



**Laurent LAGES**  
Président de la Commission  
Infrastructures départementales, mobilité  
Vallée de la Barousse

**Pascale PÉRALDI**  
Vice-présidente  
Patrimoine immobilier départemental  
Vallée de la Barousse



**Gilles CRASPAY**  
Président de la Commission  
Finances, ressources humaines et  
moyens généraux  
Tarbes 2



**Andrée DOUBRÈRE**  
Membre de la Commission Permanente  
Tarbes 2



**Jean GUILHAS**  
Membre de la Commission Permanente  
Val d'Adour-Rustan-Madiranais



**Monique LAMON**  
Présidente de la Commission  
Education, culture, jeunesse,  
sport et vie associative  
Les Coteaux



**Isabelle LOUBRADOU**  
Membre de la Commission Permanente  
Moyen-Adour



**José MARTHE**  
Membre de la Commission Permanente  
Lourdes 1



**Catherine VILLEGAS**  
Membre de la Commission Permanente  
Ossun

**Isabelle LAFOURCADE**  
Membre de la Commission Permanente  
Vic-en-Bigorre



**David LARRAZABAL**  
Membre de la Commission Permanente  
Tarbes 3



**Adeline AYELA**  
Lourdes 1



**Georges ASTUGUEVIEILLE**  
Ossun



**Geneviève ISSON**  
Aureilhan



**Andrée SOUQUET**  
Bordères-sur-l'Echez



**Louis ARMARY**  
Vallée des Gaves



**Bruno VINUALÈS**  
Lourdes 2

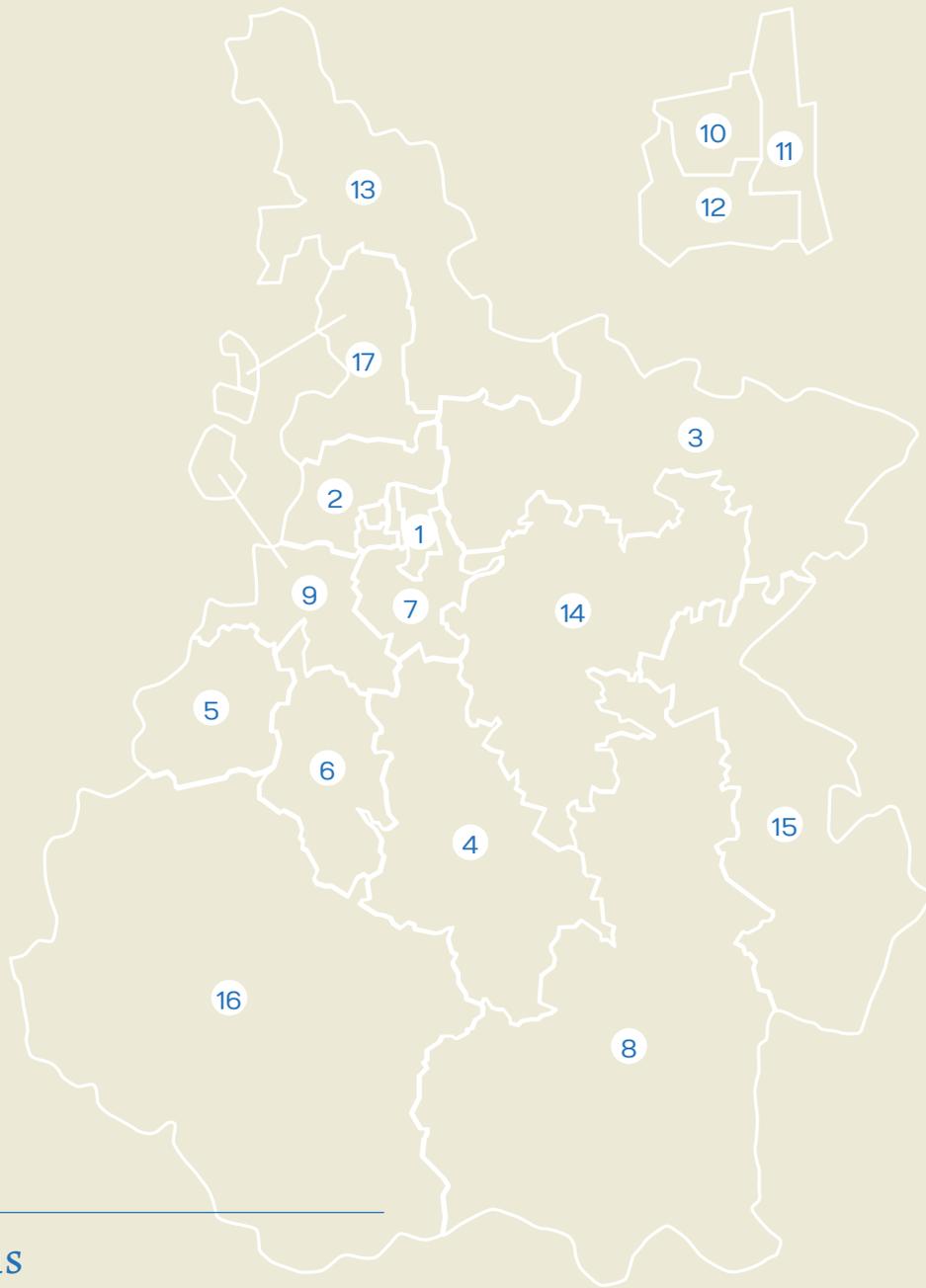


**Laurence ANCIEN**  
Tarbes 3



**Christiane AUTIGEON**  
Val d'Adour-Rustan-Madiranais

**Bernard POUBLAN**  
Vic-en-Bigorre



## Les cantons

2015 - 2021

canton n° 1 : Aureilhan

canton n° 2 : Bordères-sur-l'Échez

canton n° 3 : Les Coteaux

canton n° 4 : La Haute-Bigorre

canton n° 5 : Lourdes 1

canton n° 6 : Lourdes 2

canton n° 7 : Moyen Adour

canton n° 8 : Neste, Aure et Louron

canton n° 9 : Ossun

canton n° 10 : Tarbes 1

canton n° 11 : Tarbes 2

canton n° 12 : Tarbes 3

canton n° 13 : Val d'Adour-Rustan-Madiranais

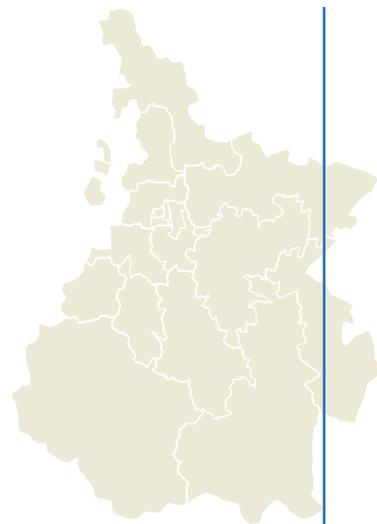
canton n° 14 : La Vallée de l'Arros et des Baïses

canton n° 15 : La Vallée de la Barousse

canton n° 16 : La Vallée des Gaves

canton n° 17 : Vic-en-Bigorre

La Direction  
Générale  
et les services



## « Consolider le rôle de l'administration au plus proche des habitants »

### Chantal BAYET

Directrice Générale des Services  
du Département des Hautes-Pyrénées

#### *Quel regard portez-vous sur l'année 2015 ?*

Le rapport d'activité du Département pour l'année 2015 est marqué par les lois réformant l'organisation territoriale. Ce train de réformes se traduit en 2015 par la création des nouvelles grandes régions, la recomposition de notre assemblée départementale et, enfin, avec la Loi NOTRe du 7 août 2015, la redéfinition des compétences entre la région, le département et les intercommunalités, elles aussi totalement reconfigurées.

Cette année 2015 est donc une année de transition et de réflexion pour consolider le rôle de l'administration au plus proche des habitants et préparer la mise en place de nouvelles modalités de gouvernances avec la région et les intercommunalités.

#### *Quelles actions ont été engagées pour préparer le département à ces changements ?*

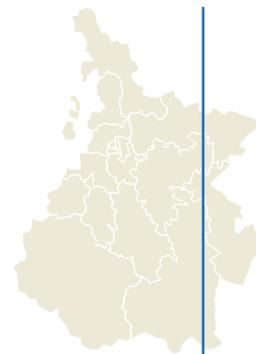
La mise en place de la nouvelle assemblée départementale, en avril 2015, a nécessité un engagement important de l'administration pour accompagner les nouveaux élus dans leur prise de fonction et mettre en place les nouvelles instances de travail de la collectivité.

Nous avons aussi œuvré pour décrypter la réforme territoriale, comprendre ses enjeux et anticiper les effets sur nos interventions. Deux séminaires des cadres ont ainsi été organisés en février et septembre 2015 pour comprendre les grands axes de la réforme et analyser les impacts sur nos politiques. Trois conférences d'une journée ont aussi été proposées à tous les agents de la collectivité pour informer, échanger et rassurer les personnels.

Ce travail nous permet aujourd'hui d'être proactifs dans les relations avec la région pour préparer les futurs transferts de compétences.

Cette réforme d'ampleur pour les collectivités territoriales est l'occasion de mobiliser toute l'administration départementale autour de nos valeurs, de repenser nos modes d'intervention, toujours dans l'esprit d'un meilleur service public.





## Composition du *Comité de Direction Générale*



**Chantal BAYET**  
Directrice Générale des Services



**Pascal SAUREL**  
Directeur Général Adjoint  
Ressources et Administration  
Générale



**Philippe DEBERNARDI**  
Directeur Général Adjoint  
Routes et Transports



**Rozenn GUYOT**  
Directrice Générale Adjointe  
Education et Bâtiments



**Nathalie ASSIBAT**  
Directrice Générale Adjointe  
Solidarité Départementale



**Sébastien PIVIDAL**  
Directeur Général Adjoint  
Développement Local



**Olivier GUYONNEAU**  
Directeur de cabinet du  
Président

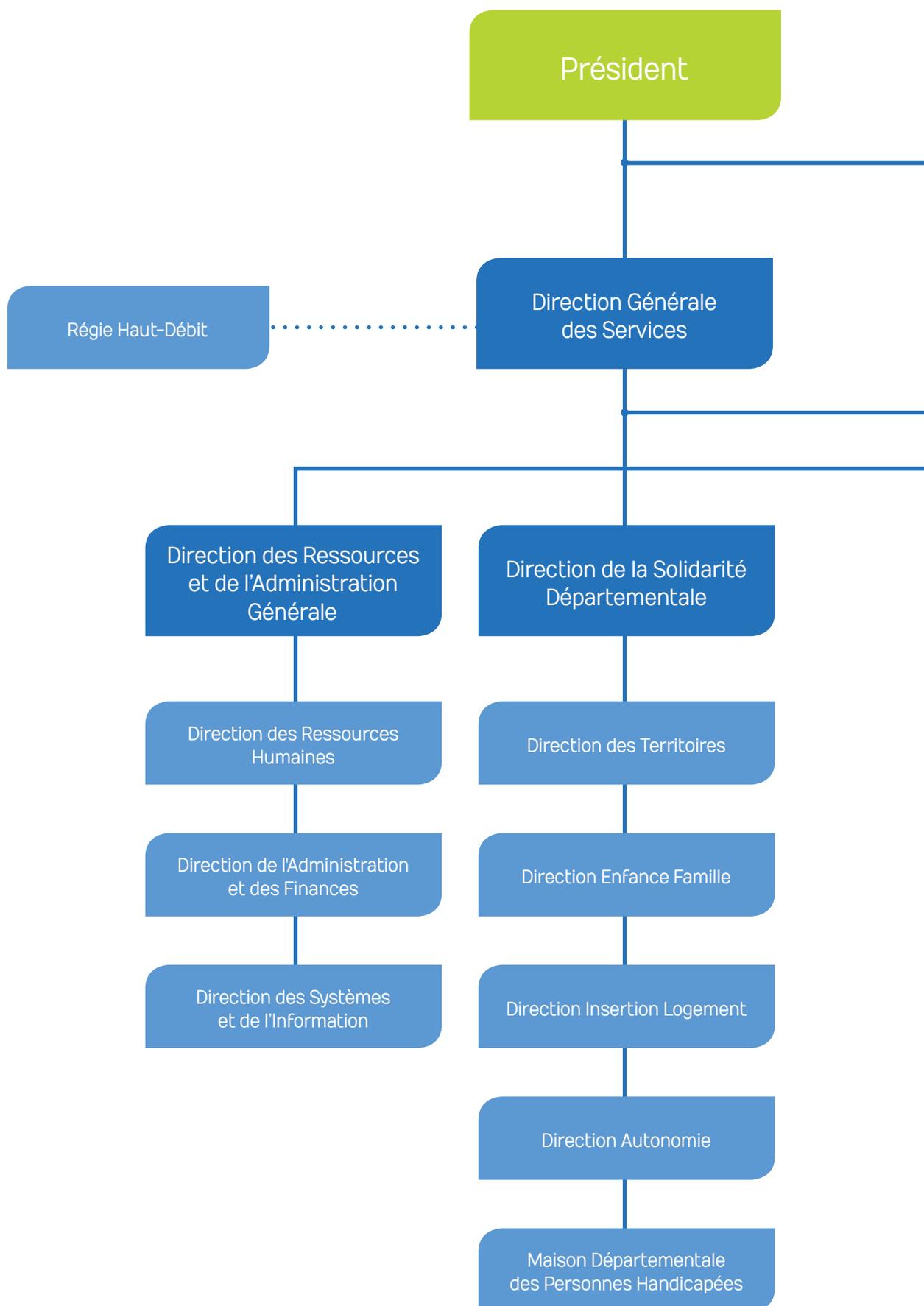


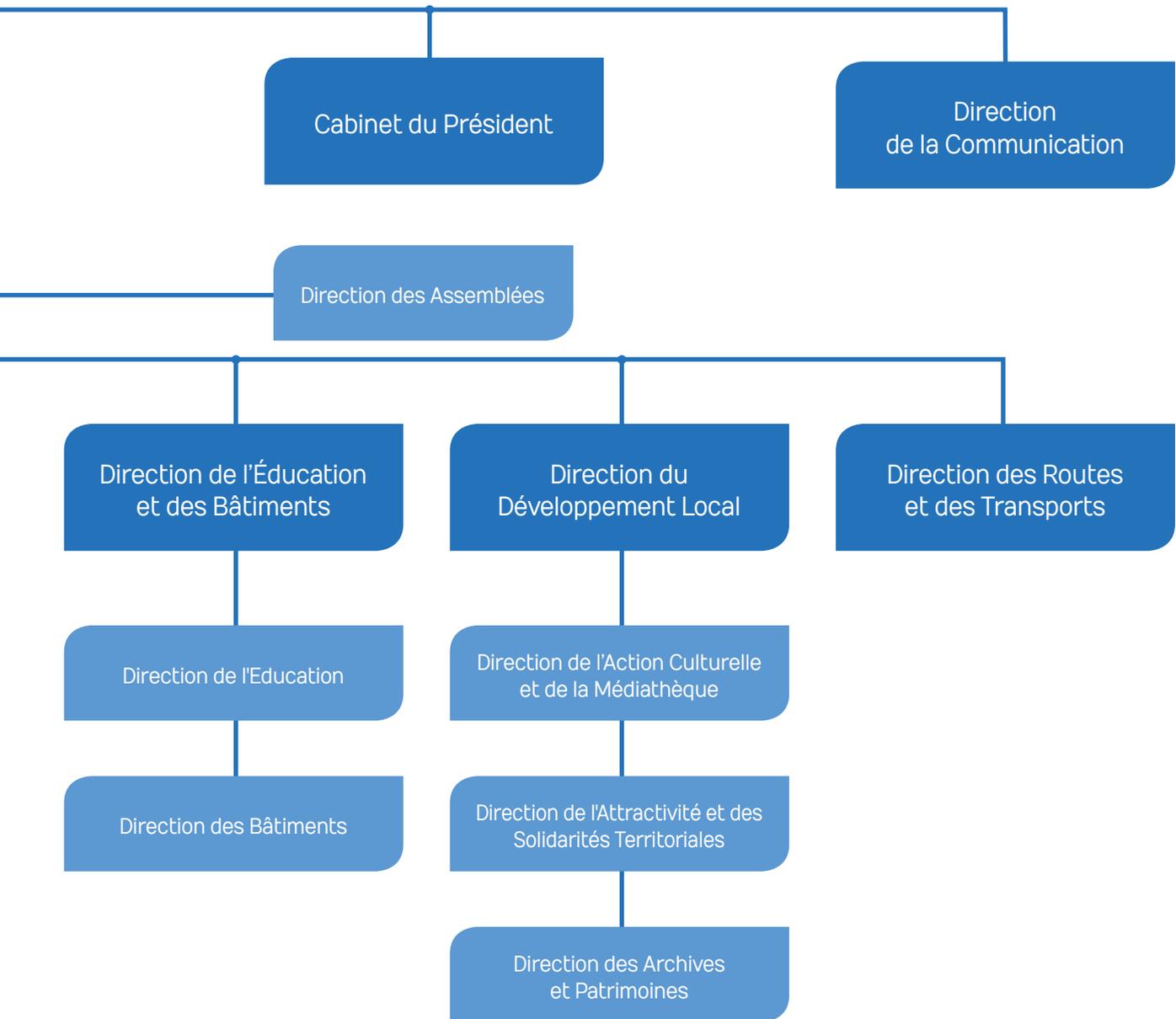
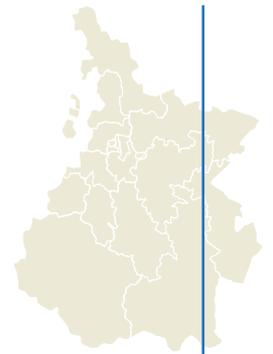
**Anne-Marie FONTAN**  
Directrice des Assemblées



**Baptiste MAUREL**  
Directeur de la Communication

## Organigramme des services





Les faits  
marquants

## **Les 7 domaines skiables haut-pyrénéens raccordés au très haut débit**

L'économie du ski est essentielle pour les Hautes-Pyrénées et les stations de ski sont de véritables atouts pour l'économie. La Régie Hautes-Pyrénées Haut-Débit dessert depuis janvier 2015 les 7 domaines skiables des Hautes-Pyrénées : Saint-Lary-Soulan, Piau-Engaly, Cauterets, Luz-Ardiden, Barèges-La Mongie (en fibre optique), Peyragudes et Val Louron (technologie Faisceaux Hertziens). 7 points d'accès wifi ont été également installés sur ces stations. Elles proposent une connexion gratuite de 30 min/jour.



## **Glissement de la RD 7 à Gazost**

Les très fortes intempéries survenues le 27 février 2015 ont provoqué un glissement de terrain, emportant la route départementale 7 reliant Gazost au hameau de d'Aranou habité par une vingtaine de personnes.

Deux semaines après l'éboulement de la route départementale, l'accès à Gazost est rétabli. L'action conjuguée du Département et de l'Etat (sous-préfecture d'Argelès-Gazost, Pompiers, Office national des forêts- RTM) a permis d'apporter une solution aux habitants en un temps record.



## **Rétablir l'accès à Ourdon**

Ourdon, la plus petite commune des Hautes-Pyrénées (8 habitants) est coupée du monde après les intempéries de février 2015. Dans les plus brefs délais, le Département a rétabli l'accès.





### **Construction de la Maison départementale de l'Enfance et de la Famille**

Le Département a fait le choix de regrouper le foyer de l'enfance et la maison maternelle pour l'accueil des mineurs et des mères isolées sur un même site à Tarbes en construisant la Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille.

Objectifs : offrir les meilleures conditions d'accueil aux jeunes et permettre la réinsertion des jeunes mères dans un environnement apaisant.



### **Le Conseil Départemental des Jeunes**

Le Conseil Départemental des Jeunes visite l'Abbaye de l'Escaladieu.

### **Une nouvelle assemblée, un nouveau nom**

2 avril 2015, première réunion du Conseil Départemental. Michel PELIEU, Président sortant du Conseil Général est élu Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées au 1<sup>er</sup> tour.



### **La nouvelle déviation de Cadéac**

Le contournement de Cadéac était attendu depuis une trentaine d'années par les habitants de la commune. Après de nombreuses tentatives avortées, un projet est adopté en 2011. Lors de son arrivée à la Présidence du Département, Michel Pélieu a fait de la déviation de Cadéac, « la priorité des priorités ». Il propose un nouveau tracé, prévoyant un franchissement de la Neste entre la RD 19 et la RD 929 grâce à la construction d'un pont. La déviation fut inaugurée le 27 juin 2015.

## Une saison divine

Exposition, cinéma, théâtre en plein air, contes et musique, les saveurs estivales ont été dégustées sans modération, du 20 juin au 27 septembre 2015. C'était la saison estivale de l'Abbaye de l'Escaladieu et ça tombe bien, elle est prénommée « saison divine ».



## Exposition Edmond Lay, une autre modernité

Avec l'exposition « Edmond Lay, Une autre modernité » du 2 juillet au 15 novembre 2015, le Département salue la place occupée par Edmond Lay dans le monde de l'architecture contemporaine en partageant la qualité de son travail.



## Tour de France

En 2015, le Tour de France offre une belle tribune : 3 jours dans les Hautes-Pyrénées, pour faire découvrir ou redécouvrir les Pyrénées. En accueillant le Tour de France dans les Hautes-Pyrénées, le Département soutient l'économie et l'emploi. 150 à 200 agents sont mobilisés pour l'événement.





### 8<sup>ème</sup> prix littéraire ado Hautes-Pyrénées Tout en auteurs

Pour la huitième année consécutive, Le Département lance le Prix littéraire ados «Hautes-Pyrénées, tout en auteurs» pour donner aux jeunes l'envie de lire, le goût de l'écrit et de l'échange littéraire.

Il est devenu un rendez-vous incontournable de la rentrée scolaire.

### Rentrée des collèges

Le Département consacre environ 12 millions d'euros par an à sa mission « Collèges ». 160 agents du Département assurent les missions d'accueil, de maintenance, de restauration et d'entretien dans les collèges publics.



### La Semaine départementale des aidants

Le Département organisait du 5 au 10 octobre 2015, la 1<sup>ère</sup> semaine départementale des aidants pour valoriser et soutenir les milliers d'anonymes qui accompagnent, au quotidien, un proche.



### Gratuité des transports MaLigne

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre), le Département a offert la gratuité sur tout le réseau de transports MaLigne pour encourager les Haut-Pyrénéens à utiliser les transports en commun. Toute l'année, les quatre lignes régulières du réseau MaLigne gérées par le Département empruntent les principaux axes du département. Le réseau MaLigne c'est aussi une tarification unique à 2€.

## La Semaine du Goût dans les collèges

9 collèges haut-pyrénéens y ont pris part : Paul-Eluard, Victor-Hugo, et Massey à Tarbes, Paul-Valéry (Séméac), Blanche-Odin (Bagnères-de-Bigorre), Maréchal Foch (Arreau), Beaulieu (Saint-Laurent-de-Neste), Haut Lavedan (Pierrefitte-Nestalas) et Les trois vallées (Luz-Saint-Sauveur). Un seul mot d'ordre : faire découvrir ou redécouvrir de nouveaux produits et de nouvelles saveurs aux collégiens.



## CAP-PARRAINAGE

Avec CAP-PARRAINAGE, le Département crée un réseau de partenaires économiques et sociaux sur Tarbes et son agglomération pour favoriser l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi, allocataires du RSA. Ce réseau fédère un groupe d'entreprises, en mobilisant des cadres pour conseiller et soutenir les chercheurs d'emploi dans leurs démarches au cours d'entretiens individuels réguliers.



## Réouverture de la RD 7 à Gazost

Cette réouverture faisait suite aux très fortes intempéries de février 2015 qui avaient provoqué un glissement de terrain emportant une partie de la route départementale RD 8 reliant Gazost au hameau d'Aranou. Engagement tenu !



## Le Noël des enfants du personnel

Comme chaque année, le Département a célébré les enfants de ses agents autour du Père Noël. 680 enfants de 0 à 11 ans ont répondu présent ! Le Père Noël a remis à chacun un cadeau d'une valeur de 39€ minimum.







Et si...

...La solidarité  
n'existait pas ?

“ La plus belle preuve de notre utilité, ce sont les sourires des femmes et des hommes accompagnés par les 680 agents de la Solidarité départementale, qui ne ménagent jamais effort et volonté au quotidien ! ”

**Nathalie ASSIBAT.**  
Directrice générale adjointe  
Solidarité départementale



La force d'un territoire est dans les hommes et les femmes qui le composent ! Il n'est puissant que par l'envie que ceux-ci ont de vivre et de construire ensemble, par le rayonnement de leur confiance dans l'avenir et par la cohésion sociale qui les unit. La prospérité économique est indissociable de la prospérité sociale. Avec l'action sociale et la prévention médico-sociale, comme premières missions, le Département a une responsabilité majeure en matière d'investissement social : accompagner la petite enfance et les familles, prendre en charge les personnes en situation de handicap, soutenir les plus âgés et les plus démunis. Depuis 2015, le Département a développé davantage d'interactions avec ses partenaires dans l'élaboration des politiques sociales. Présents sur l'ensemble du territoire départemental à travers 5 Maisons de la solidarité départementale, les 680 agents des services de la Direction de la Solidarité Départementale (DSD) organisent et mettent en œuvre ces actions indispensables.

# Lutter contre la perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées

Dans les Hautes-Pyrénées, plus d'1 personne sur 4 a plus de 60 ans et 1 personne sur 8 a plus de 75 ans. A travers le schéma gérontologique 2012-2016, le Département agit pour le bien-être de nos aînés.

**La Direction de l'Autonomie** assure la définition et la mise en œuvre de la politique départementale en faveur des personnes âgées et handicapées : à travers la gestion des prestations sociales

(Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Allocation Compensatrice pour Tierce Personne) et d'autres aides relevant de l'aide sociale (aide-ménagère, portage des repas à domicile, hébergement, service d'accompagnement à la vie sociale), mais aussi par une présence et un accompagnement personnalisé des personnes et de leurs familles dans leurs démarches au quoti-

dien : accueil familial, soutien aux aidants, relais d'aide à domicile. Guichet unique d'information et de conseils, **la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)** est un groupement d'intérêt public présidé par le Président du Département. Depuis 2005, la MDPH accompagne les personnes handicapées et leur famille dans leurs démarches, leur renseigne sur les contacts utiles et les prestations.

6 055 c'est le nombre de bénéficiaires APA à domicile

2 478 c'est le nombre de bénéficiaires APA en établissement

760 c'est le nombre de bénéficiaires de la PCH



Rien ne remplace la présence et l'accompagnement personnalisé

# La Semaine des aidants



Stands et ateliers à Bagnères-de-Bigorre



Les agents de la Solidarité mobilisés

“ Nous avons tous, dans notre entourage, quelqu'un qui vit cette situation d'aidant. Nous sommes nous-même peut-être aidant, parfois même sans le savoir, ou nous serons peut-être appelés à le devenir un jour ou à solliciter leur aide. ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

Chaque année des centaines de personnes accompagnent au quotidien un proche, plus ou moins âgé, en situation de maladie ou de handicap. Mais parce qu'elles sont, le plus souvent, une sœur, un frère, un enfant, une mère, un père, un conjoint, leur situation n'est pas reconnue à sa juste valeur. Or, les missions de ces aidants sont bien réelles et exigeantes : nursing, soins, accompagnement à l'éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, activités domestiques... Leur rôle est essentiel dans notre société.

Face à ce constat, le Département et l'ensemble des organismes traitant de la question des proches aidants, ont décidé de se mobiliser en organisant du 5 au 10 octobre 2015, la première semaine départementale des aidants.

Cet évènement a permis de réunir l'ensemble des acteurs concernés

pour porter collectivement des actions locales d'information et de soutien en faveur des aidants sur 8 communes des Hautes-Pyrénées : Bagnères-de-Bigorre, Maubourguet, Lourdes, Cizos, Argelès-Gazost, Saint-Laurent-de-Neste, Tarbes et Ibos. Au programme : ciné-débats, conférences, formations, ateliers et échanges animés par des associations d'aidants, les Centres communaux d'action sociale, des organismes de santé-prévoyance pour informer et orienter les aidants au cas par cas vers une action de proximité et de soutien.

En soutenant les aidants, il s'agit d'éviter leur épuisement et améliorer leur bien-être, d'assurer la qualité de la prise en charge à domicile (connaissance de la pathologie, du handicap, des gestes techniques...), de prévenir les situations de maltraitance et de proposer une offre de services coordonnée et territorialisée pour répondre à leurs besoins.

# Aide Sociale à l'Enfance

---

Le Département est le chef de file de la protection de l'enfance dans les Hautes-Pyrénées

Nombre d'aides financières accordées : 8 345

493 c'est le nombre d'enfants accueillis chez les assistants familiaux

11 c'est le nombre d'agréments délivrés en vue de l'adoption

---

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) met en œuvre les moyens nécessaires à la prise en charge des enfants (de 0 à 21 ans) à travers : les mesures de prévention et de protection de l'enfant, l'accompagnement et le recrutement des assistants familiaux, le dispositif d'adoption.

Afin d'améliorer la Protection de l'enfance en Danger, un protocole de coopération avec l'Education nationale a été signé en 2014 dans le cadre de la transmission des informations préoccupantes. Il a pour double objectif d'améliorer les dispositifs d'information et de prévention en faveur des enfants concernés et de leurs familles et de permettre un traitement réactif, adapté et efficace de nos équipes sociales et médico-sociales.

**Accueillir** pour protéger



# Enfance : accueil des mineurs non accompagnés

—  
26 : le nombre d'évaluations de mineurs déposées en 2015 par les services sociaux du Département auprès du Procureur de la République

27 : le nombre d'enfants confiés au Département suite aux décisions de la justice

33 000 € : le coût moyen par an d'un mineur non accompagné pris en charge par le Département, qu'il soit étranger ou non

—

Protéger les enfants en situation de danger fait partie des nombreuses missions attribuées au Département. Chaque année, des mineurs non accompagnés sont ainsi pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance. Si l'accompagnement relève bien des compétences du Département, c'est la justice qui décide de confier ces enfants mineurs sous la tutelle du Président du Conseil Départemental. Cet accueil s'effectue en deux phases.

L'enfant peut dans un premier temps être repéré par les services de l'Etat (préfecture, gendarmerie, police) ou se présenter auprès d'un service social ou d'une association. Il est alors recueilli par le foyer de l'enfance qui s'occupera de lui pendant 5 jours. C'est ce que l'on appelle la phase de mise à l'abri. Pendant cette période, le Foyer de l'enfance va conduire un travail d'évaluation sociale. Il s'agit de recueillir des éléments relatifs à son parcours, son isolement, mais également ses besoins (suivi santé,

psychologique). Cette évaluation doit ensuite être remise au Procureur de la République. C'est lui qui décidera où l'enfant sera placé en concertation avec la cellule nationale des mineurs non accompagnés.

C'est à partir de là que commence la seconde phase de l'accueil. Suite à la décision de la justice, le Département se voit confier le mineur non accompagné, une tutelle sera demandée. Celle-ci est exercée par les agents de l'aide sociale à l'enfance. Un projet individualisé est alors mis en place pour chaque enfant. Ce dernier sera confié, en fonction de ses besoins, à une famille d'accueil, une maison d'enfance à caractère social, ou encore un foyer pour jeunes travailleurs. Le premier objectif est de permettre le développement psychique, moral et intellectuel des mineurs confiés au Président du Département. Un suivi continu permet d'aller dans ce sens. En 2015, 33 mineurs isolés étrangers ont été confiés au Conseil Départemental.

**La future Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille** regroupe le foyer de l'enfance et la maison maternelle (accueil des mères isolées) sur un même site à Tarbes



# La santé de l'enfant de moins de 6 ans et l'accueil de la Petite Enfance

En mai 2015, la « Petite récré » a ouvert ses portes à Tarbes

—  
847 assistants maternels agréés  
39 établissements d'accueil  
983 places en structure d'accueil collectif  
—



“ L'accueil d'un enfant est une période déterminante. Cet heureux événement fait naître une immense joie, et soulève des interrogations. Les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile sont là pour accompagner les parents. ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

Au sein de la Direction Enfance et famille, le **service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)** assure d'abord une mission de santé publique, afin de promouvoir l'ensemble des activités concourant à une meilleure santé de la mère et de l'enfant sur tout le territoire haut-pyrénéen en collaboration avec les équipes médico-sociales des Maisons Départementales de la Solidarité.

Le service de PMI est aussi responsable de l'octroi des agréments des assistants maternels et familiaux sur l'agglomération tarbaise ainsi que de la formation des assistantes maternelles.

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées, **deux Lieux d'Accueil Parents Enfants**, la Courte Échelle et la Petite Récré, accueillent les enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour

participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Cet accueil est gratuit. La fréquentation d'un lieu d'accueil enfants-parents est basée sur le volontariat et le respect de l'anonymat et de la confidentialité. Des professionnels de la Petite Enfance sont présents pour assurer l'accueil et l'écoute des familles. Les principaux objectifs de ces lieux sont de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels.

# La qualité du Service des actions de santé reconnu !



—  
3786 vaccinations effectuées  
99 tests tuberculiques réalisés  
—

L'équipe du Centre de Santé autour du Docteur Pucheu

Le service des Actions de Santé assure la gratuité pour tous de toutes les vaccinations ainsi que le dépistage anonyme du sida et des hépatites B et C, au sein du centre de vaccination et du centre de consultation anonyme et gratuit. Prévention, information, dépistage et suivi sont ainsi proposés à travers plusieurs sites spécialisés : le centre de vaccination, le Centre de lutte contre la Tuberculose (CLAT), le Centre d'Information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles (CID-DIST) et le Centre de Consultation Anonyme et Gratuit (CDAG).

## Une labellisation

Le Centre de Vaccination et le Centre de Lutte Anti Tuberculeux (CLAT) sont des compétences déléguées par L'Etat. Cette convention a ainsi été renouvelée en 2015 pour une durée de trois ans, après la visite d'évaluation par l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées : qualité des locaux, effectifs et leurs qualifications, activité, réalisation des missions, partenariats. De nombreux éléments du cahier des charges ont ainsi été

contrôlés au cours de l'inspection. A l'issue de cette visite de contrôle, les responsables de l'ARS ont salué la qualité du travail de l'équipe du Service des Actions de Santé.

Le Centre de Vaccinations Internationales et de vaccination anti amarile fait l'objet d'un rapport d'activité adressé annuellement à l'ARS Midi-Pyrénées.

Par ailleurs, pendant l'année 2015 a été préparée la création du CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections sexuellement transmissibles), en vue de son habilitation par l'ARS, dans le cadre du Décret du 1 juillet 2015 relatif à la création de ces centres. Les modalités de fonctionnement et de financement des activités du CeGIDD sont fixées par voie contractuelle entre le Directeur Général de l'ARS et le Président du Département.



Le vaccin permet chaque année de sauver des millions d'enfants dans le monde

# Accompagner les établissements d'hébergement

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont des structures médicalisées



“ Le secteur social et médico-social apporte une aide essentielle aux publics en manque ou en perte d'autonomie ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

**Le service des établissements** a en charge le suivi budgétaire de 76 établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) du département :

- 13 établissements relatifs à l'enfance,
- 35 établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes
- 5 unités de soins de longue durée
- 19 établissements et services prenant en charge des personnes en situation de handicap
- 4 associations de service d'aide à domicile.

Le service participe aux négociations avec les établissements et l'Agence Régionale de Santé en vue de l'élaboration et du renouvellement des conventions tripartites. Dans le cadre de ses activités, le service des établissements réalise des contrôles d'établissements, des contre-visites et des audits de lieux de vie. Il accompagne les établissements dans leur projet de restructuration ou d'extension.

# Acteur incontournable pour accompagner le retour à l'emploi

---

5 532, c'est le nombre de foyers bénéficiaires du RSA  
29,2 M€, c'est le montant des allocations versées au titre du RSA  
2,27 M€, c'est le montant financé au titre du Programme départemental d'insertion

---

Le Département est un acteur incontournable pour accompagner les personnes sans emploi et sans formation à retrouver leur place dans la société en partenariat avec les services de l'Etat, tels que Pôle emploi. Le service Insertion a en charge le pilotage, l'animation et la coordination de la politique d'insertion du Département des Hautes-Pyrénées à travers 4 missions essentielles :

- le Programme Départemental d'Insertion (PDI)
- l'animation et la coordination professionnelle des dispositifs sur les territoires
- le Revenu de Solidarité Active (RSA)
- le Pacte Territorial d'Insertion (PTI)

## L'apport du Fonds Social Européen (FSE)

Sur la période 2015-2017, le Département bénéficie d'une délégation de gestion de l'Etat d'une enveloppe du Fonds social européen (FSE) de 2,5 M€ au titre de la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion.

En 2015, le montant total de la programmation du FSE s'élève à 533 503 € répartis sur 4 types d'actions :

- Actions internes réalisées par le Département (chargé de relation entreprises, coordinateurs insertion, référents professionnels, animateurs du Pacte territorial d'insertion, assistance technique et référents sociaux)
- Actions internes réalisées dans le cadre de marchés publics (conception et mise en œuvre de modules de conseils à destination des publics en insertion, animation d'un réseau de parrainage avec des entreprises de l'agglomération du Grand Tarbes)
- Actions externes réalisées par les partenaires de l'insertion (Comité départemental de développement économique, Mission locale, société d'accueil des gens du voyage, ACOR, Maison commune emploi formation)
- Actions externes réalisées par des ateliers chantiers d'insertion (Récup'actions, Jardin de Bigorre) et des associations intermédiaires (Défi Emploi)

**Le chargé des relations entreprises,**  
un maillon essentiel



**Avec les Brigades vertes** lancées en octobre 2014, le Département donne du sens à l'insertion sociale et professionnelle des plus fragiles en leur confiant des activités d'utilité sociale



# Le lancement de Cap-Parrainage

Le Président Michel Pélieu,  
la Vice-Présidente en charge de  
l'insertion Virginie Siani-Wembou  
entourés des responsables de l'insertion  
du Département et des 31 parrains

31 parrains  
24 premières entreprises  
6 mois de parrainage,  
renouvelable si nécessaire  
2 fois par mois, c'est  
l'accompagnement du  
demandeur d'emploi par le  
parrain



Cap-Parrainage, voilà le nouveau dispositif déployé par le Département en octobre 2015 pour favoriser le retour à l'emploi des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA).

Avec Cap-Parrainage, le Département a créé un réseau de partenaires économiques et sociaux installés sur Tarbes et son agglomération. Une synergie conçue pour favoriser l'insertion professionnelle des chercheurs d'emploi et allocataires du RSA. Le réseau fédère un groupe d'entreprises, en mettant à disposition des cadres pour conseiller et soutenir les chercheurs d'emploi dans leurs démarches au cours d'entretiens individuels réguliers.

Dans les Hautes-Pyrénées, le réseau a démarré avec 24 entreprises et 31 parrains. Ils vont accompagner 36 demandeurs d'emploi.

Concrètement, le parrain apporte au demandeur d'emploi une aide personnalisée. Il prend le temps de le rencontrer pour le dynamiser, le remotiver, lui donner confiance, le soutenir et le conseiller. Il s'engage ainsi à accompagner au moins deux fois par mois le chercheur d'emploi dans sa démarche d'insertion professionnelle en lui apportant

sa connaissance des techniques de recherche d'emploi et son expérience de recrutement. Il soutient également le demandeur d'emploi lors de sa reprise d'activité pendant 3 à 6 mois. La durée du parrainage quant à elle s'étale sur une durée de 6 mois, renouvelable si nécessaire. Un carnet de bord électronique accessible sur un extranet dédié permet enfin de faire le lien entre les différents interlocuteurs : demandeur d'emploi, parrain et structures d'accueil.

“ Avec CAP-PARRAINAGE, nous avons une coopération innovante pour créer la meilleure alliance possible pour favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

# Apporter un appui aux ménages fragiles

596 c'est le nombre de bénéficiaires FSL « accès »

311 c'est le nombre de bénéficiaires FSL « maintien »

2 340 c'est le nombre de bénéficiaires FSL « précarité »



Le Département des Hautes-Pyrénées, dans le cadre de sa politique de solidarité et en sa qualité de chef de file de l'action sociale, aide et apporte une assistance aux personnes démunies, notamment par la participation à leur insertion sociale et professionnelle ainsi que par l'action en faveur du logement. Depuis quelques années, la précarité touche de plus en plus de personnes notamment en matière d'énergie.

Aussi, le Département assure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 le pilotage du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). Il mobilise des aides financières pour les personnes en difficulté. Il prend également en charge des mesures d'accompagnement sociales, individuelles ou collectives, liées au logement.

**Le service Logement** est chargé d'animer le Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD) des Hautes-Pyrénées en lien avec les Maisons Départementales de la Solidarité et les partenaires du

Département. Depuis plusieurs années, le service anime des ateliers avec l'accompagnement des Conseillères en économie sociale et familiale.

## Faits marquants 2015 :

**Le Département des Hautes-Pyrénées et EDF Collectivités, sont engagés ensemble dans la lutte contre la précarité énergétique.**

Le 23 juillet 2015, une convention a été signée entre le Département et EDF, afin d'aider les ménages bénéficiaires du FSL à la maîtrise de leur consommation énergétique.

Entreprise au service de l'intérêt général, EDF s'est engagée depuis près de 30 ans à mener une politique volontariste vis-à-vis des plus démunis. Cette politique se traduit notamment par la contribution d'EDF Collectivités au Fonds de Solidarité du Département en vue de la mise en œuvre d'actions curatives pour traiter les impayés d'énergie et d'actions préventives permettant une meilleure maîtrise des

consommations d'énergie, limitant ainsi le montant des factures.

Partageant les mêmes valeurs de solidarité, le Département des Hautes-Pyrénées et EDF Collectivités renforcent leur coopération dans le cadre d'une convention de partenariat en faveur des personnes les plus fragiles.

Dans le cadre de son soutien au FSL, EDF Collectivités a augmenté sa contribution financière pour l'année 2015 (95 000 euros) et consacre une enveloppe complémentaire de 20 000 € pour la mise en œuvre d'une action expérimentale de prévention de la surconsommation d'énergie, en s'intéressant aux causes de cette surconsommation.

Cette expérimentation concerne les personnes sollicitant le Fonds, domiciliées dans les Hautes-Pyrénées, intéressées par un accompagnement dans la gestion de leurs consommations d'énergie et dont l'endettement énergétique ne peut être solutionné par le FSL.



Et si...

...L'éducation  
changeait le monde ?

“ Parce que chaque élève est important, le Département travaille main dans la main avec l'Education nationale. Notre mission : faire du collège un environnement chaleureux et accueillant pour que l'élève se sente « Chez lui ». ”

---

**Rozenn GUYOT,**  
Directrice Générale Adjointe  
Education et Bâtiments



## L'éducation

Le collège est une étape importante dans la scolarité. C'est le lieu d'éducation de l'individu et du futur citoyen. Parce que la transition entre l'école et le collège doit se faire en douceur, la priorité est d'assurer une relation de confiance avec l'élève pour l'aider à se repérer et l'accompagner dans sa scolarité. Le Département y prend toute sa place !

D'abord pour le cadre de vie des collèges publics, où le Département assure les travaux d'entretien et de rénovation, la restauration scolaire, l'équipement, le fonctionnement et la maintenance informatique dans les collèges publics et par un soutien actif aux activités éducatives.

Avec le Conseil départemental des jeunes et l'appui aux initiatives collectives portées par les jeunes, le Département s'investit au-delà du cadre éducatif pour promouvoir la participation active des jeunes haut-pyrénéens dans des projets citoyens.

Le Département accompagne également la vie étudiante.

# Créer les conditions de la réussite éducative



10 323 collégiens (8 427 dans le public)

1 980 021 € de dotation de fonctionnement aux collèges publics et 967 346 € pour les collèges privés

1 835 523 € de travaux de rénovation et de réhabilitation dans les collèges publics

1 200 900 repas produits dans les collèges publics

Septembre 2015,  
Collège Victor-Hugo à Tarbes

En relation étroite avec les gestionnaires et chefs d'établissements, le Département assure différentes missions dans les collèges des Hautes-Pyrénées : aide au fonctionnement des collèges publics et privés ; construction, entretien et équipement des collèges publics ; service de restauration

scolaire. 160 agents techniques du Département assurent les missions d'accueil, de maintenance, de restauration et d'entretien dans 18 des 20 collèges publics des Hautes-Pyrénées (hors cités scolaires d'Argelès-Gazost et de Vic-en-Bigorre dont la gestion relève de la Région).



Septembre 2015,  
Collège Jean-Jaurès à Maubourguet

# La maintenance informatique des collèges : compétence départementale depuis la rentrée 2015



Collège du Haut-Lavedan, Pierrefitte-Nestlas



Favoriser les apprentissages numériques

“ L'Etat nous a transféré cette nouvelle mission sans aucune compensation financière. C'est une tâche considérable : plus de 2 000 ordinateurs, des dizaines d'imprimantes, ordinateurs portables, vidéoprojecteurs, serveurs, etc. Nous allons plus que doubler notre parc informatique ! ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le Département assume une nouvelle compétence transférée par l'État (et non compensée) : la maintenance des infrastructures et des équipements des collèges. Cette maintenance concerne également les matériels informatiques et les logiciels nécessaires à l'enseignement et aux échanges entre les membres de la communauté éducative.

Trois nouveaux emplois ont ainsi été créés par le Département afin d'assurer cette nouvelle responsabilité, soit un budget supplémentaire de 100 000 € à la charge de la collectivité. Le coût moyen de la dépense affectée à l'informatique est revenu en 2015 (année de renouvellement du parc) à 114 € par collégien.

Pour organiser cette maintenance, le Département a étudié plusieurs solutions : de l'externalisation à une intégration complète. C'est finalement l'intégration au sein des équipes du Département en charge des Systèmes d'Information qui a été privilégiée. Ces dernières étaient en effet déjà structurées pour ce type d'exercice où la mobilité des agents est importante.

L'organisation mise en place s'appuie sur la mutualisation et la réduction des coûts. Les collèges sont très satisfaits des délais et de la qualité des interventions des équipes : de nombreux Départements ont ainsi sollicité la collectivité pour s'inspirer de ce mode d'intégration.

# L'accessibilité : un chantier prioritaire

—  
Des collèges pour tous !  
Favoriser l'insertion des  
élèves à mobilité réduite  
est une préoccupation du  
Département.  
—

Depuis plusieurs années le Département s'est engagé dans une politique favorisant l'accès des personnes en situation de handicap. Depuis 2012, plus de 700 000 € ont ainsi été engagés par le Département au titre des travaux de mise aux normes pour l'accessibilité, en priorité dans les collèges publics.

Quelques exemples : installation d'ascenseurs au collège Pyrénées desservant 3 bâtiments, au collège Victor-Hugo pour le bâtiment A, au collège Beaulieu, création de rampes ou de sanitaires handicapés sur les collèges de P. Eluard - Val d'Arros - Luz - La Serre de Sarsan - Haut Lavedan.

**A ce jour 80 % des établissements répondent aux normes d'accessibilité.**

Le Département a déposé en 2015, dans les délais réglementaires, son agenda programmé d'accessibilité (Ad'Ap), qui traite l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) de la collectivité. Ce document recense sur l'ensemble des sites, les actions et les travaux de mise en conformité sur une période de 9 ans.

La somme totale des travaux pour l'accessibilité est estimée à 4,882 M€ toutes dépenses confondues, dont 3 M€ de travaux dans les collèges, notamment le traitement des cheminements intérieurs et extérieurs.

Mai 2015, sensibilisation au handicap,  
collège du Val d'Arros à Tournay



Le collège Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste est équipé d'un ascenseur pour l'accessibilité



# Favoriser la réussite des jeunes

Voyages scolaires, éducation à la montagne, éducation populaire, découverte des archives, cinéma en milieu rural, enseignement supérieur... le Département soutient les jeunes au quotidien !

Faire confiance aux jeunes, c'est préparer l'avenir en confiance !

3 086 c'est le nombre de collégiens étudiants l'occitan  
2 700 c'est le nombre d'écoliers bénéficiant d'une initiation à l'occitan



## Actions éducatives et pédagogiques

Le Département finance les actions éducatives et pédagogiques en faveur des collégiens : voyages scolaires, échanges culturels et pédagogiques dans le cadre des sections européennes, cinéma en milieu rural, accès au sport en milieu scolaire (prise en charge des déplacements sportifs des collégiens encadrés par l'Union Nationale du Sport Scolaire 65), abonnement au «SITE TV» via le réseau Canopée et accompagnement des enseignants (formations, actualisation des programmes, maintenance informatique). Le Département soutient également l'opération d'éducation à la

montagne des collégiens organisée par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement permettant à un millier de collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> d'effectuer 3 journées de ski hors vacances scolaire.

## Culture occitane

Plus de 3 000 élèves en collèges bénéficient d'une dotation de matériel pédagogique occitan et près de 2 000 élèves bénéficient d'une initiation à l'occitan dans le cadre de 5 écoles publiques bilingues et 2 calendretas.

## Le service éducatif des Archives départementales

Il accueille des classes de tous niveaux (primaire, collège, lycée) et organise des ateliers et des visites des Archives départementales

## Aides départementales en faveur de la jeunesse

Le Département soutient les centres de loisirs sans hébergement, les classes de découvertes et d'environnement, ainsi que l'accès des écoliers et collégiens au cinéma en milieu rural, notamment par le financement de postes d'emplois

permanents dans les associations du territoire au titre du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire – FONJEP.

## Enseignement supérieur, Pôle universitaire

Avec plus de 6 000 étudiants, le pôle universitaire de Tarbes est le second campus de Midi-Pyrénées, offrant 84 formations hors classes préparatoires des lycées. Le Département participe au développement du site universitaire de Tarbes et accompagne les étudiants dans le financement de leurs études supérieures par l'attribution de bourses et prêts d'honneur : en 2015, 313 bourses ont été attribuées représentant un montant total de 317 000 €.



Mars 2015, journée occitane des élèves de 3<sup>ème</sup> sur le site du Haras de Tarbes

# Éduquer à la citoyenneté

La nouvelle assemblée  
du Conseil Départemental  
des Jeunes

---

Les jeunes en s'investissant au Conseil Départemental des Jeunes consacrent de leur temps et de leur énergie afin de servir l'intérêt général. Une nouvelle preuve que la jeunesse est une véritable ressource pour le territoire.

---



Dispositif d'éducation à la citoyenneté, le Conseil départemental des jeunes rassemble 39 élèves élus pour deux ans dans les 20 collèges publics et les 7 collèges privés des Hautes-Pyrénées, en vue de réaliser des projets citoyens et de participer activement à la vie du Département.

Cette expérience unique permet de sensibiliser les jeunes haut-pyrénéens aux mécanismes de démocratie locale et à l'éducation civique en apprenant le fonctionnement et l'organisation d'une institution. Elle permet également de donner l'occasion aux jeunes de participer activement à la vie du département, par un travail de proximité. C'est aussi un lieu d'expression, de réflexion et d'action.

La philosophie du Conseil départemental des jeunes tient dans l'organisation de ses travaux : les jeunes restent maîtres de leur projet tout en bénéficiant de l'accompagnement d'animateurs ; la qualité de l'échange est privilégiée.

Les jeunes élus s'investissent sur des thèmes en lien direct avec les projets portés par l'Assemblée départementale afin de leur permettre de comprendre et de participer à l'élaboration des actions du Département.

Les deux thèmes du mandat 2014/2016 sont : « Bien manger à la cantine » et « Cap patrimoine ».



Justine FAURE et Paul CAPGRAS, respectivement Vice-Présidente et Président du CDJ

# Sensibilisation des jeunes au handicap



L'action des jeunes du CDJ 2012-2014 porte ses fruits



21 mai 2015, le CDJ et le collège du Val d'Arros à Tournay sensibilisent les jeunes au handicap

Le Conseil Départemental des Jeunes et le Collège du Val d'Arros à Tournay ont organisé le jeudi 21 mai, une journée de sensibilisation au handicap pour une classe de 6<sup>ème</sup> d'une trentaine d'élèves.

Cette journée s'inscrivait dans le prolongement des propositions des jeunes élus de la Commission handicap du Conseil Départemental des Jeunes 2012-2014 et du Schéma départemental du handicap élaboré par le Département. Les jeunes élus ont enquêté dans leur collège auprès des jeunes et adultes pour repérer les possibles situations de handicap, le niveau d'accessibilité des établissements et les pistes d'amélioration à envisager. Ils ont également rencontré des personnes confrontées à des situations de handicap. Ces réflexions et ces rencontres sont venues nourrir le travail des jeunes élus qui ont fait des propositions autour de deux axes pour mieux vivre ensemble le handicap et la différence dans les collèges du département et permettre l'accueil d'une personne en situation

de handicap dans les collèges des Hautes-Pyrénées.

L'organisation de cette journée de sensibilisation a permis d'informer les collégiens sur les types de handicap dans les collèges pour changer le regard sur le handicap et la différence, se concentrer sur ce qui ressemble et rassemble, favoriser l'acceptation par tous du handicap pour développer une qualité de relations entre tous et mieux vivre ensemble au sein du collège.

Tout au long de la journée, par groupe de 7-8 élèves, avec le concours de l'Office central de la coopération à l'école 65, de l'association Valentin Haüy au service des aveugles et des malvoyants, de l'association Handiloisirs en Baronnies et de l'Association des Paralysés de France, les collégiens ont découvert au travers d'ateliers pédagogiques, la richesse des 5 sens et les différents types de handicap, un parcours en fauteuil roulant pour prendre conscience des difficultés quotidiennes des personnes à mobilité réduite. Ils ont également rencontré une personne

non voyante accompagnée de son chien guide pour comprendre le braille, la relation à l'animal, les moyens modernes pour pallier le handicap.

Cette journée a été clôturée par une projection-débat autour du film réalisé par le Conseil Départemental des Jeunes et présenté par les anciens élus Dorian BURES, ancien Président de la Commission handicap et élève de 3<sup>ème</sup> et Anaïs GALLIEN, ancien membre de la Commission handicap et aujourd'hui élève de seconde au lycée Théophile Gautier à Tarbes.

Fort de cette expérience, le Département et la Direction académique des services de l'Education nationale souhaitent développer ces actions de sensibilisation dans les autres collèges des Hautes-Pyrénées.



**Paul CAPGRAS**  
Président du CDJ  
Voltaire - Tarbes



**Justine FAURE**  
Vice-Présidente du CDJ  
Pyrénées - Tarbes



**Lucas ACOSTA**  
Président de la commission  
Trois Vallées - Luz-St-Sauveur



**Anaïs BAZI**  
Présidente de la commission  
Gaston Fébus - Lannemezan



**Ivo ALMEIDA PINHO**  
Vice-Président de la commission  
La Serre de Sarsan - Lourdes



**Noémie GARNIER**  
Vice-Présidente de la commission  
Paul Valéry - Séméac



**Tony ALVES**  
Gaston Fébus  
Lannemezan



**Samuel AUGUSTO**  
Haut Lavedan  
Pierrefitte-Nestalas



**Chloé BECHADE**  
Jean Jaurès  
Maubourguet



**Grégoire CALLIGE**  
ND de Garaison  
Monléon-Magnoac



**Emma CANALES**  
Blanche Odin  
Bagnères-de-Bigorre



**Manon CARASSUS**  
Saint-Vincent  
Bagnères-de-Bigorre



**Joachim COMET**  
Jeanne d'Arc  
Tarbes



**Enzo DEFRANCE**  
P. Mendès-France  
Vic-en-Bigorre



**Cynthia DOSSAT**  
Astarac Bigorre  
Trie-sur-Baïse



**Angel GEZAT**  
Jeanne d'Arc  
Tarbes



**Amandine LACOSTE**  
Astarac Bigorre  
Trie-sur-Baïse



**Thomas MADELAINE**  
Pyrénées  
Tarbes



**Hugo RIBET**  
Beaulieu  
St-Laurent-de-Neste



**Julie ROBERT**  
Blanche Odin  
Bagnères-de-Bigorre



**Duncan ROQUE**  
Peyramale St-Joseph  
Lourdes



**Léonie ALEXIS**  
Val d'Arros  
Tournay



**Amine ALLAOUI**  
Peyramale St-Joseph  
Lourdes



**Léane ASPECT**  
Maréchal Foch  
Arreau



**Roxane AUBERTIN**  
Cité scolaire PMF  
Vic-en-Bigorre



**Inès TERREE**  
Paul Valéry  
Séméac



**Déborah DEJOUX**  
Massey  
Tarbes



**Quentin ESQUERRE**  
Victor Hugo  
Tarbes



**Quentin FOURCADE**  
Victor Hugo  
Tarbes



**Solal GAUDIN**  
Val d'Arros  
Tournay



**Arnaud CAPEL**  
La Serre de Sarsan  
Lourdes



**Valentin HUTTER**  
Paul Eluard  
Tarbes



**Emilie LAGUERRE**  
Pradeau La Sède  
Tarbes



**Justine LANNE**  
René Billères  
Argelès-Gazost



**Loréane LEGRAND**  
Jean Jaurès  
Maubourguet



**Sara GILES**  
René Billères  
Argelès-gazost



**Doriane MALLET**  
ND. de Garaison  
Monléon-Magnoac



**Maëlle OURNAC**  
Voltaire  
Tarbes

**Tanguy LE LAY**  
Saint-Martin  
Vic-en-Bigorre

Commission  
Cap sur le  
Patrimoine

Commission  
bien manger  
à la cantine

Le Conseil Départemental des Jeunes à l'abbaye de l'Escaladieu





Et si...

...Les routes  
et infrastructures  
soutenaient  
l'économie ?

“ La mobilité est devenue un des enjeux majeurs de la vie quotidienne. Les échanges sont source de développement économique, mais aussi de qualité de vie et de liberté. Notre mission : la satisfaction que les femmes et les hommes peuvent retirer de leurs déplacements. ”

**Philippe DEBERNARDI,**  
Directeur Général Adjoint  
Routes et Transports



---

De la nécessité de se déplacer, d'être joignable à celle de pouvoir communiquer partout à tout instant, la mobilité impacte significativement nos modes de vie. C'est aujourd'hui, un facteur d'attractivité et de compétitivité du territoire. La mobilité est au cœur des missions du Département pour favoriser la fluidité et la sécurité des transports et communications !  
3 000 km de routes départementales, 2 500 points d'arrêts des transports scolaires, 4 lignes régulières des transports interurbains sur 300 km, 500 km de fibres, un aéroport avec 371 000 passagers...  
Le Département intervient au quotidien pour faciliter les mobilités !

---

# L'entretien du réseau routier départemental

---

35 754 000 d'euros c'est le montant investi par le Département sur le réseau routier départemental  
11 918 € c'est le montant investi par kilomètre  
3 000 kilomètres de routes départementales  
1 335 kilomètres de routes en zone de montagne

---

La Direction des Routes et Transports du Département assure la programmation, la conception et la réalisation des travaux routiers. Elle est également chargée de l'information routière pour les usagers (service Inforoute) et gère l'ensemble des subventions liées au patrimoine routier.

5 agences territoriales (regroupant 25 centres d'exploitation soit 300 agents environ) sont chargées de la gestion opérationnelle et de l'entretien du réseau routier départemental, soit près de 3 000 km, dont un tiers en zone de montagne.

Chaque année, le Département met en place un service de viabilité hivernale afin de maintenir un réseau offrant des conditions optimales de circulation et de sécurité aux usagers.

**Le Parc Routier Départemental**, situé sur la zone Bastillac Sud à Tarbes, assure l'entretien de l'ensemble de la flotte automobile, réalise des travaux routiers sur le réseau départemental, et effectue des expertises sur les réseaux et chantiers départementaux.



Marquage routier près de Caunterets

# Cadéac libérée !



27 juin 2015  
inauguration de la déviation



Vue aérienne de l'ouvrage réalisé pour la déviation

“ On est toujours motivé par ses engagements, surtout quand ils sont difficiles, mais certains tiennent à cœur plus que d'autres. Celui de soulager le village et les habitants de Cadéac et d'améliorer le trafic vers la vallée d'Aure faisait partie de ceux-là. ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées



Inaugurée le 27 juin 2015, la déviation de Cadéac était annoncée comme une priorité du Président Michel Pélieu depuis 2011.

Afin de soulager le village de Cadéac et fluidifier le trafic vers la vallée d'Aure, le projet était de construire une nouvelle route permettant de relier la RD 19 à la RD 929 en aval d'Ancizan via la traversée de la Neste.

Pour franchir la Neste, un ouvrage d'art a été construit, à la fois innovant et inédit dans le département : constitué par une charpente métallique préfabriquée en atelier, cette technique a permis de mener en parallèle la construction des piles de part et d'autre de la Neste et la construction de la structure du tablier.

16 mois au total auront été nécessaires pour construire une route de 600 m de long et surtout un pont de 140 m. Soit un chantier de 5 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros consacrés à la prise en compte des mesures environnementales et sismiques.

16 mois pour libérer Cadéac de dizaines d'années d'inconfort, voire d'insécurité sur cet axe routier dont il faut rappeler qu'il est le seul axe routier transpyrénéen des Hautes-

Pyrénées et qu'il assure à ce titre une fonction de liaison internationale : entre 2011 et 2015, le Département a réalisé au total 30 millions d'euros d'investissement sur cet axe entre Lannemezan et le tunnel d'Aragnoet-Bielsa.

De nombreux acteurs ont été mobilisés sur ce chantier : la SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural) pour les acquisitions foncières amiables, le Réseau de transport d'électricité (RTE) pour le déplacement des lignes électriques à Haute Tension, le groupement d'entreprises GUINTOLI, NGE Génie Civile, Baudin Châteauneuf (travaux) et l'entreprise Colas (enrobé et signalisation).

Rassemblés autour de ce chantier, ces hommes et ces femmes ont partagé la même ambition : celle d'offrir un ouvrage performant au service de l'intérêt collectif.

Celle de délivrer les habitants de Cadéac. Et maintenant nous pouvons le dire : Cadéac libérée !

Libérée par le Département avec le soutien des communes et des habitants de la vallée.

# Le Département ouvre la nouvelle RD 7 à Gazost

“ C’est dans ce type de situation que l’on se rend compte combien le Département est un échelon de proximité essentiel dans nos territoires ruraux et de montagne. ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées



La réouverture de la route départementale RD 7 à Gazost a fait suite aux très fortes intempéries de février 2015 qui avaient provoqué un glissement de terrain emportant une partie de la route départementale RD 8 reliant Gazost au hameau d'Aranou. Une nouvelle route départementale sécurisée, avec la chaussée clouée à la paroi rocheuse, plus large est offerte aux habitants de Gazost.

Toutes les conditions ont été réunies pour qu'un effondrement de la route ne se reproduise plus. Ce n'est pas un chantier neutre, puisqu'il a nécessité un investissement de près de 800 000 € HT.

15 personnes ont été mobilisées en

permanence sur ce chantier avec un pic de 19 personnes pour les phases de forage et de projection.

Face à l'urgence de la situation, la priorité a été la remise en état de la voie communale n° 7, passant par le bas du village et rejoignant le hameau via une piste. Affectée par la coulée de boue, elle a donc été nettoyée et remise en service en un temps record.

De même, les équipes du Département ont rétabli l'écoulement du ruisseau par la pose d'un cadre béton afin de drainer la coulée de boue et de la stabiliser. Enfin, elles ont remis en état un accès carrossable pour les 4x4 qui a été reconnecté à la RD7.

Avant de reconstruire la route départementale, des travaux préparatoires ont été nécessaires :

- Réalisation de photographies par drone afin d'obtenir un relevé topographique ;
- Début avril, des sondages géotechniques ont été effectués afin de déterminer la nature des sols, et de sécuriser un maximum la solution technique retenue ;
- Mi-août : démolition par l'entreprise SOARES, sous l'égide de la commune de Gazost, de la maison

impactée par le sinistre ;

- Evacuation des matériaux impropres de l'emprise des travaux, déversés par le glissement de terrain ;
- 26 août : lancement de la reconstruction de la RD 7.

Afin de tenir le délai contractuel de trois mois pour une réouverture de la route départementale avant l'hiver, le groupement d'entreprises INEXENCE - EXTREM a mis en place un phasage et une organisation mobilisant deux équipes de forage et de projection afin de travailler conjointement.

- **1<sup>ère</sup> phase** : réalisation de la paroi clouée sur la partie haute par passe descendante.
- **2<sup>ème</sup> phase** : réalisation de la paroi clouée sur la partie basse.
- **3<sup>ème</sup> phase** : mise en place des réseaux (conduite en fonte des thermes d'Argelès-Gazost, réseau d'Orange). Cette phase a nécessité une bonne coordination avec les différents concessionnaires.
- **4<sup>ème</sup> phase** : mise en place des remblais, pose des bordures et caniveaux de chaussée, et réalisation de l'enduit tricouche.



Pose des glissières de sécurité

# Participation au développement de l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées

371 000 passagers  
par an

500 vols d'essais airbus  
par an

99 000 c'est le nombre  
de passagers sur la ligne  
Tarbes-Lourdes / Paris-Orly

1 379 725 € c'est le  
montant de la contribution  
du Département au  
fonctionnement de Pyrénia

Le Département des Hautes-Pyrénées est membre du Syndicat mixte Pyrénia, propriétaire de **l'aéroport Tarbes-Lourdes-Pyrénées**, qui regroupe également la Région Midi-Pyrénées, l'Agglomération du Grand Tarbes, la Communauté de communes du Pays de Lourdes

et la Communauté de communes du canton d'Ossun. Avec près de 371 000 passagers par an, l'activité aéronautique se développe autour des vols Charters (en lien notamment avec l'activité de pèlerinage de Lourdes), les vols réguliers (liaison sur Orly-Hop, Londres, Milan, Bruxelles...), le trafic d'aviation d'affaire et les vols d'essais d'Airbus (plus de 500 essais par an).

Les transports  
du Département Maligne  
desservent l'aéroport



Hop! Air France dessert la ligne  
Tarbes-Lourdes / Paris-Orly



# Les transports scolaires et interurbains

---

520 élèves internes bénéficient de l'allocation individuelle

96 élèves en situation de handicap pris en charge

151 marchés de transport scolaire

Près de 2 500 points d'arrêts

60 entreprises opératrices du transport scolaire : régies et transporteurs

Coût moyen d'un élève transporté : 854 €

83 € c'est le coût moyen financé par les familles par an et par élève

2 € : tarif unique sur tous les trajets « Maligne »

---

**Le service des Transports du Département organise les transports scolaires et les transports interurbains de voyageurs.**

4 lignes régulières « Maligne » circulent sur les axes structurants du département et 8 lignes supplémentaires de transport à la demande « Maligne à Moi » circulent sur les axes secondaires.

Le Département propose des tarifs « sur-mesure » : un tarif unique toujours à 2 € valable sur tout le réseau Ma Ligne pour 1 trajet (pas de correspondance), gratuit pour les enfants de moins de 4 ans, 1 € pour les enfants de 4 à 12 ans, la carte 10 voyages à 15 € et la carte d'abonnement mensuel à 40 €. Gratuité pour les titulaires des cartes « Ma Ligne Solidaire Emploi » ou « Midi-Pyrénées Emploi » délivrées par le Département (demandeurs d'emploi, RSA). Ces cartes sont délivrées sous conditions au Service Transports du Département.

Depuis 2014, un réseau de navettes aéroportuaires estivales et hivernales permet d'accéder, sur réservation, aux sites touristiques majeurs et stations de sports d'hiver.

De même, une ligne de transport estival assure la liaison entre Lourdes et La Mongie (téléphérique du Pic du Midi).

La création d'un budget annexe « transport » en janvier 2013, sous la forme d'une régie dotée d'une autonomie financière, a permis de maîtriser les charges de fonctionnement.

**80% du budget du service Transports est dédié au transport scolaire.**

**Près de 10 000 élèves sont transportés tous les jours, à travers le réseau « Maligne », le réseau spécialisé « Maligne Scolaire » et le service SNCF.**

La participation des familles aux transports scolaires est calculée sur le quotient familial évalué à partir de l'avis d'imposition.

Sortie des élèves du collège Maréchal Foch à Arreau



# Le Département fait évoluer les transports scolaires et interurbains

---

4 lignes régulières  
sur 300 km d'itinéraires  
3 520 c'est le nombre de  
bénéficiaires carte Pastel  
2 000 c'est le nombre de  
bénéficiaires scolaires de la  
carte Pastel

---

**Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le Département fait évoluer les transports interurbains pour mieux servir les voyageurs sur le réseau Maligne des Hautes-Pyrénées et propose une carte de transport sans contact : la Carte pastel.** Elle est valable pour les abonnements mensuels et les titres 10 trajets et est disponible auprès du service Transports du Département (11 rue Gaston Manent, Tarbes). La carte est rechargeable directement dans les autocars et prochainement sur internet.

**Le Département s'engage pour le maintien de l'organisation des transports scolaires au niveau départemental.**

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, dite Loi NOTRe, prévoit le transfert des Départements aux Régions des transports interurbains au 1<sup>er</sup> janvier

2017 et des transports scolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2017 (hors transport spécial des élèves handicapés, qui reste de la compétence du Département). La Loi permet toutefois aux Régions de déléguer l'organisation du transport scolaire aux Départements. Dans le souci de maintenir la qualité des tarifs et la proximité pour les usagers, mais aussi pour soutenir l'activité des quelques 80 entreprises locales qui assurent le service de transport scolaire dans les Hautes-Pyrénées, le Conseil Départemental a sollicité la nouvelle Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, par délibération du 23 octobre 2015, pour exercer la délégation de compétence d'organisation des transports scolaires sur le département.

Gare routière, Tarbes

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le réseau Maligne est équipé d'une billettique acceptant les cartes Pastel interopérables au niveau régional



# Le réseau public départemental Ha-Py Connect

Les usages numériques se développent de plus en plus dans les entreprises

—  
Montant global (investissement et exploitation) : 126 millions d'euros  
Plus de 550 km de câble de fibre optique sur le territoire  
26 zones d'activités économiques (ZAE) raccordées ou raccordables à la fibre  
100 sites publics raccordés à la fibre, tous les collèges et lycées, les centres d'incendie et de secours  
Aménagement de plus 29 000 lignes ADSL (internet fixe)  
Implantation de 29 stations haut-débit radio  
—



“ Le très haut débit est incontournable pour l'économie locale. Les entreprises et les services publics ont des besoins croissants. A nous d'être performant ! ”

Jacques BRUNE  
Président de la Régie  
Hautes-Pyrénées Haut-Débit

Pour l'aménagement numérique du territoire, le réseau d'initiative publique départemental Ha-py Connect permet depuis 2013 d'offrir le haut débit au grand public, aux entreprises et aux collectivités locales, établissements et organismes publics des Hautes-Pyrénées.

En 2015, plus de 100 km de fibre optique ont été déployés pour relier 7 stations de ski, désormais raccordées au réseau Ha-Py Connect depuis début 2015.

En 2015, des opérations importantes ont été réalisées par la régie « Hautes-Pyrénées Haut Débit » pour desservir les sites d'intérêt économique, notamment les stations de ski et les zones d'activités économiques :

- Une convention de location de fibre optique signée avec Orange permet d'assurer une meilleure couverture internet mobile 3G et 4G sur les communes d'Aragnouet et sur les stations de ski de Piau Engaly et de la Mongie ;
- L'extension du réseau départemental en fibre optique est engagée, avec le soutien financier de l'Etat, pour desservir à très haut débit les entreprises et les collectivités publiques.

# La résorption des zones blanches



## Un nouveau site de téléphonie mobile au Pic du Jer à Lourdes

Ce nouveau site de téléphonie mobile réalisé avec le concours financier de l'Europe, l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et le Département des Hautes-Pyrénées représente un coût total de 230 000 €.

L'équipement du site de téléphonie mobile du Pic du Jer permet ainsi de couvrir les communes d'Ossen, Omex et Ségus, à travers une opération exemplaire de rationalisation d'un site et de mutualisation d'une infrastructure.

Une convention a été signée entre le Département, la commune de Lourdes, propriétaire du site, et EDF, propriétaire d'une infrastructure existante, pour l'installation d'un site unique, propriété du Département, sur lequel sont désormais hébergés, à titre gratuit, tous les opérateurs ayant des installations radio au Pic du Jer : EDF, ERDF, SDIS des Hautes-Pyrénées, ainsi que les Communautés de communes du Castelloubon, de la Croix Blanche et de Batsurguère qui ont des installations haut débit sur le bâtiment de l'Observatoire.

**Les zones blanches qui ne sont**

**couvertes par aucun opérateur font partie des nouvelles inégalités territoriales, parce qu'aujourd'hui, l'attractivité du territoire passe par la couverture de téléphonie mobile.**

Le Département a confié au Comité interrégional pour le Développement et l'Aménagement des Pyrénées (CIDAP) la mise en œuvre du programme de résorption des zones blanches de téléphonie mobile sur les Hautes-Pyrénées et à l'intérieur de ces zones les centres-bourgs, les axes de transport prioritaires, les zones touristiques à forte affluence.

Un protocole d'accord pour la couverture des zones blanches de téléphonie mobile a été signé entre le Département et les opérateurs Orange, SFR et Bouygues Telecom.

Le Département a fait le choix de privilégier la réduction de l'impact environnemental et économique en mutualisant les infrastructures ou en utilisant l'itinérance locale (un opérateur mobile permet l'accueil sur son réseau, des clients d'un autre opérateur mobile).

Depuis 2005, le Département a couvert 57 communes pour un montant de plus de 1,5M €.

Etude d'évaluation de la couverture des réseaux de téléphonie mobile voix et data, Val d'Azun



Et si...

...L'animation  
des territoires  
était vitale ?

“ Le développement local, c’est mobiliser toutes les initiatives des territoires dans le sens du projet de territoire qui nous rassemble autour d’une stratégie commune. Une vitalité culturelle et sportive, un patrimoine exceptionnel, des savoir-faire dans le domaine économique, touristique et agricole font de notre département, un territoire attractif où il fait bon vivre. Développer des projets utiles, faire vivre le territoire, travailler en partenariat avec nos voisins, capter des financements sont le cœur de notre action. ”

---

**Sébastien PIVIDAL,**  
Directeur Général Adjoint  
Développement Local



---

Le développement local mobilise l'ensemble des initiatives et des projets des territoires des Hautes-Pyrénées dans le cadre d'une stratégie collective de développement : le projet de territoire.

Cette volonté de développer notre Département irrigue les domaines du tourisme, de l'agriculture, de l'économie, de l'environnement, de la culture, du patrimoine et du sport.

Les interventions du Conseil Départemental se conjuguent pour soutenir efficacement les projets des territoires, contribuer à l'animation culturelle et locale, renforcer l'attractivité touristique et préserver notre patrimoine exceptionnel.

La vitalité du Département passe aussi par l'accès à toutes les cultures pour tous et par le soutien aux pratiques et manifestations sportives.

Notre Département est ouvert aux partenariats avec les territoires voisins et tout particulièrement avec le Haut-Aragon pour construire des projets de développement transfrontalier.

Développer, animer et attirer pour construire un projet politique solidaire au service d'un territoire en mouvement et de ses habitants.

---

# Aides aux communes et intercommunalités

---

Le Département accompagne les territoires, ruraux et urbains, par un effort soutenu auprès des communes et intercommunalités, le soutien aux politiques locales de l'habitat, la mise en œuvre de projets de coopération transfrontalière et une politique de qualité de l'eau et de l'environnement.

La Direction du Développement Local intervient dans le cadre de partenariats visant à susciter et accompagner les projets d'initiative locale dans la perspective d'un développement durable et solidaire. En 2015, la réforme territoriale et la mise en place des nouveaux programmes pluriannuels de coopération territoriale (Europe, Etat, Région) ont amené le Département à renouveler ses politiques d'intervention.

Nombre de projets financés par le FAR : 671

428, c'est le nombre de collectivités financées

6 479 908 €, c'est le montant global du FAR

19, c'est le nombre de contrats FEU soutenus en 2015

1 464 130 €, c'est le montant du FEU versé en 2015

4, c'est le nombre de CRU ruraux et d'agglomération signés en 2015

---

A travers le **Fonds d'aménagement rural (FAR)** pour les communes de moins de 2 000 habitants et le **Fonds d'équipement urbain (FEU)** pour les communes de plus de 2 000 habitants, le Département accompagne les communes et intercommunalités pour la réalisation de leurs projets d'aménagements et de construction d'équipements.

Depuis 2012, l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées (ADAC), créée à l'initiative du Département, apporte un appui technique et juridique à la réalisation et au montage financier des projets locaux.

Compte tenu de la mise en œuvre de la réforme territoriale, le Département a engagé en 2015, une réflexion pour renouveler ses programmes d'intervention afin de mieux soutenir les projets des territoires. Pour ne pas pénaliser les communes dans la réalisation de leurs projets et éviter une année « blanche », l'assemblée départementale a décidé d'avancer la programmation du Fonds d'aménagement rural 2015.

Le Département est également un partenaire essentiel **des politiques territoriales contractualisées avec l'Etat et la**

**Région : conventions territoriales de « pays » et d'agglomération sur le Grand Tarbes, Contrats de ville de Lourdes et du Grand Tarbes, Contrat de Projet Etat-Région, convention interrégionale de massif des Pyrénées.**

Au titre de la politique de la ville, le Département participe, en partenariat avec l'Etat, le Grand Tarbes et la Ville de Lourdes, au fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) et au financement des projets locaux dans les domaines de l'habitat et du cadre de vie, de l'emploi et du développement économique, de la santé, de l'éducation, de la citoyenneté et de la prévention de la délinquance.

**En 2015, la réforme territoriale et la création d'une nouvelle grande Région, regroupant les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, ont entraîné un profond renouvellement de ces politiques contractuelles jusqu'en 2020, notamment par la création des contrats régionaux uniques (CRU), qui regroupent désormais les programmes d'intervention sur le territoire de l'agglomération tarbaise et des Pôles d'équilibre territoriaux ruraux (PETR) par regroupement des « pays ».**

# Politique de l'habitat



“ Agir pour l'habitat et le logement, c'est agir pour la santé, la sécurité, et en faveur du droit à un logement décent ! ”

**Michel PÉLIEU**  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

Le Département intervient en faveur de l'habitat et du logement à travers plusieurs dispositifs de financement dans le cadre de partenariats visant à accompagner :

- Les travaux de lutte contre l'insalubrité et d'adaptation du logement pour le maintien à domicile (personnes âgées et handicapées) en faveur des propriétaires privés et des locataires modestes et très modestes, en complément des aides de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), de la Région et d'autres collectivités ;
- La construction, l'acquisition, l'amélioration et/ou la réhabilitation de logements sociaux dans le cadre des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLA-I) ;

- Depuis 2012, la rénovation énergétique du parc social ancien de l'Office public départemental de l'habitat (OPH65) ;
- L'amélioration de l'information sur le logement, avec l'Observatoire Départemental Partenarial de l'Habitat et l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL65)

# Faire de la coopération transfrontalière, un axe fort de développement !

Novembre 2014, signature du GECT  
Huesca Pirineos - Hautes-Pyrénées,  
Hôtel du Département, Tarbes



“ Avec le Groupement Européen de Coopération Territoriale, nous n'allons plus seulement chercher des financements ensemble mais en ne faisant qu'un. ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

Le Département est particulièrement engagé dans le nouveau programme de coopération transfrontalière avec l'Espagne et l'Andorre, doté de 189 M€ sur 2014-2020.

Créé en 2014 par le Département des Hautes-Pyrénées et la Diputación Provincial de Huesca, **le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) «Huesca Pirineos-Hautes-Pyrénées» (HP-HP)** est devenu l'opérateur des actions conjointes de coopération

transfrontalière, en particulier dans les domaines du tourisme, de la promotion de la culture, du développement économique et de la valorisation du territoire transfrontalier.

# Le sentier d'interprétation de Gavarnie labellisé « Tourisme et handicaps »



Les différents aménagements ont été effectués en respectant des modalités d'intervention spécifiques à la valeur environnementale du site



A 2 200 m d'altitude, une voie royale s'ouvre aux promeneurs et aux personnes handicapées, face au Taillon et aux autres pics du massif de Gavarnie

Coût de l'opération :  
182 000 €

Financements :

- Europe : 118 000 € (Fonds européen de développement économique régional FEDER),
- Département : 37 000 €,
- Etat : 27 000 € (Fonds national d'aménagement et de développement du territoire FNADT)

Situé au cœur du site Pyrénées Mont Perdu classé au patrimoine mondial depuis 1997, le sentier d'interprétation reliant le col des Tentes au col de Boucharo à Gavarnie est désormais ouvert à tous les publics. Ce chemin de promenade au panorama d'exception s'ouvre aux promeneurs et aux personnes handicapées, sous le regard du Taillon et des sommets du Cirque de Gavarnie.

Sur les premiers 800 mètres de l'itinéraire, une bande roulante de 1,80 mètre de large est jalonnée de panneaux d'interprétation en français et en espagnol. Elle explique au visiteur la géologie, l'histoire et les légendes du site. Des bancs ont également été positionnés à côté de chacun de ces panneaux pour des questions de confort.

Aménagé dans le cadre du projet transfrontalier « Pyrénées Mont Perdu Patrimoine mondial », **le sentier d'interprétation a obtenu en 2015 le label « Tourisme et handicaps » au titre de trois handicaps (moteur, mental et visuel), devenant à**

**2 200 mètres d'altitude, le site le plus haut d'Europe.** Des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap ont été installées sur le parking du Col des Tentes.

Réalisés par le Département au cœur du Parc national des Pyrénées, ces aménagements témoignent aussi d'une volonté de préserver l'environnement : découpage et évacuation du revêtement goudronné de l'ancienne route - hormis la bande de roulement des 800 mètres - revégétalisation avec des semences locales, identification des espèces protégées au préalable...

Ce projet est également l'expression d'une démarche partenariale exemplaire puisque le Département a pu compter sur l'aide et l'expertise de nombreux acteurs extérieurs (Parc national des Pyrénées, services de l'Etat, conservatoire botanique,...) mais aussi sur la mobilisation et les compétences des services départementaux et organismes associés.

## Environnement et développement durable

---

Le Plan Climat Energie Territorial (PCET), adopté par l'assemblée départementale en 2014, constitue le cadre de référence de l'action du Département dans le développement durable et la transition énergétique pour les Hautes-Pyrénées.

Dans le cadre de sa politique de l'eau, le Département s'investit pleinement pour garantir la qualité de l'eau potable et de l'assainissement, accompagne les acteurs locaux dans la gestion durable de la ressource en eau, préserve l'équilibre des milieux aquatiques.

La maîtrise des déchets ménagers est également un axe fort d'intervention du Département, notamment par la mise en place d'actions d'accompagnement et de sensibilisations auprès des jeunes. En 2015, la réforme territoriale a transféré la planification de la gestion des déchets à la Région.

---



Lac de Génos-Loudenvielle



Col d'Aspin



Pays des Nestes

# Le guide des écogestes : le Département éco responsable



“ Le Département a décidé de s’engager dans une démarche d’éco-responsabilité. Ce guide éco-gestes est destiné à tous les agents de la collectivité. Il est le premier outil de cette démarche qui s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat-Energie Territorial et du Projet d’administration, visant à améliorer le fonctionnement des services et la gestion du patrimoine départemental. ”

**Chantal BAYET**  
Directrice générale des services

Le Département a décidé en 2015 de s’engager dans une démarche d’éco-responsabilité. Destiné à tous les agents de la collectivité, le guide des « écogestes » est le premier outil de référence de cette action.

**Ce guide permet ainsi d’accompagner les agents du Département tout au long de leur journée de travail.** Du départ jusqu’au retour à la maison, le guide des écogestes détaille chaque étape et moments clés de la journée afin de délivrer conseils et bonnes pratiques. Le Département a ainsi mis en place une plateforme de covoiturage sur son réseau Intranet pour favoriser le partage de véhicules. De même, des formations à l’éco-conduite sont organisées tous les mois. Au bureau, sur ordinateur, accéder directement à un site internet sans passer par un

moteur de recherche diminue par quatre la consommation énergétique. Les serveurs sont également moins sollicités. A midi, pendant la pause déjeuner, l’utilisation de vaisselle réutilisable (verre, couverts, assiette...) est encouragée pour les agents qui déjeunent sur place.

Au total, près de quarante pages délivrent des réflexes simples à adopter au quotidien, aussi bien individuellement que collectivement. Les témoignages d’éco-agents intégrés dans le guide facilitent également le bon usage des outils internes.

Pour accompagner la diffusion du guide des écogestes dans les services départementaux, chaque agent a reçu un mug et des gobelets réutilisables sont proposés pour l’organisation des réunions, manifestations...

## Environnement et développement durable

---

Garantir la qualité de l'eau potable et de l'assainissement, accompagner les acteurs locaux dans la gestion durable de la ressource en eau, préserver l'équilibre des milieux aquatiques, maîtriser les déchets ménagers...

---

15, c'est le nombre d'opérations soutenues au titre du Fonds départemental de Maîtrise des Déchets

311 917 €, c'est le montant engagé au titre des FDMD

---



### Politique de l'eau

Définie dans l'accord-cadre départemental 2013-2018 signé avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la politique de l'eau du Département s'appuie sur deux objectifs prioritaires :

- la préservation des ressources en eau, par l'atteinte du bon état de l'eau fixée par l'Europe,
- le soutien à l'aménagement des territoires ruraux, par une bonne gouvernance permettant de concilier la préservation et le renforcement des activités.

### Le Département intervient ainsi dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable, de la qualité des eaux et de la gestion des cours d'eau :

- Accompagnement des collectivités et des propriétaires privés dans leurs investissements contribuant à une meilleure gestion de l'eau, principalement à travers le service d'assistance technique aux exploitants des stations d'épuration (SATESE) et la cellule d'animation territoriale de l'espace rivière (CATER)
- Participation aux dispositifs contractuels (schéma d'aména-

gement et de gestion des eaux, contrats de rivières et de bassins, plans de gestion des étiages Neste rivières de Gascogne, ...), à la prévention des crues et des inondations (Adour, Gaves et Nestes), aux partenariats avec les départements voisins (démarche solidaire autour de la ressource en eau sur les bassins de l'Adour et Neste-Gascogne).

### Maîtrise des déchets ménagers

Avec la mise en œuvre de la réforme territoriale de 2015 (Loi NOTRe), la planification des déchets ménagers et assimilés, auparavant compétence du Département, devra à horizon 2017 être élaborée par la Région. Le plan fixera les grandes orientations en matière de prévention, de collecte, de valorisation et de traitement des déchets pour les 10 ans à venir.

Dans le cadre de son **Plan départemental de prévention des déchets**, le Département organise des actions de communication pour sensibiliser les élus, les scolaires et le grand public : lettres d'information (« ensemble, réduisons nos déchets », « trucs et astuces

pour bien composter »), lutte contre le gaspillage alimentaire (carnets éco citoyens, opération « Gâchi'Pain » dans les collèges), actions de sensibilisation en partenariat avec les structures en charge de la collecte (expositions, réunions publiques, site internet, événements...)

Avec le **Fonds départemental de maîtrise des déchets** (FDMD), le Département finance les projets des structures en charge de la collecte et du traitement des déchets : rénovation de déchèteries, création d'aires de compostage, optimisation de la collecte sélective, mise à disposition de composteurs individuels...

Le Département accompagne également les projets du Centre permanent d'information à l'environnement (CPIE) pour la mise en œuvre d'actions de sensibilisation sur le tri et la réduction des déchets auprès du grand public et des scolaires.

---

24, c'est le nombre de projets portant sur des travaux d'assainissement

1 037 762 €, c'est le montant des aides engagées

367, c'est le nombre total de captages en eau potable

31, c'est le nombre de projets soutenus en eau potable

454 728 € c'est le montant des aides en eau potable engagé

361, c'est le nombre d'interventions sur les cours d'eau effectuées pour le compte des collectivités, des riverains et des instances en charge de la gestion des milieux aquatiques

209, c'est le nombre de visites techniques réalisées par les stations d'épuration publiques

9, c'est le nombre de projets de subventionnés au titre du FDE

155 000 €, c'est le montant des subventions au titre du FDE

---

### Milieux et paysages

**Avec le Fonds Départemental pour l'Environnement**, le Département œuvre en faveur de la réhabilitation douce des berges des cours d'eau ainsi qu'à la protection et la mise en valeur de la flore et la faune des Hautes-Pyrénées. Il finance également des actions d'éducation au développement durable auprès des scolaires ou du grand public.

Le Département participe également au financement d'organismes partenaires investis dans la protection des milieux naturels des Hautes-Pyrénées : par exemple le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), le Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE), le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi Pyrénées.

### La garderie du Lac de Puydarrieux

Site d'envergure nationale reconnu des milieux naturalistes et ornithologiques (135 espèces d'oiseaux référencées), le lac de Puydarrieux (220 ha) est intégré au réseau Natura 2000 depuis 2006 en tant que « zone de protection spéciale » pour certaines espèces telles que la grue cendrée. Deux agents du Département assurent quotidiennement la garderie du lac de Puydarrieux à travers des actions de surveillance de la zone de quiétude (périmètre de protection des oiseaux interdit au public), de suivi scientifique de la population d'oiseaux (comptages journaliers) en partenariat avec les instances chargées de la faune et de la flore au niveau national et européen, et d'information du public.

La mission assurée par le Département a permis de donner au lac de Puydarrieux une notoriété suffisante pour qu'il devienne un outil de développement économique du Pays des Coteaux.

Depuis 2014, les aménagements réalisés par le Syndicat mixte des Coteaux de Gascogne sur la périphérie du lac permettent aujourd'hui d'améliorer les conditions d'accueil du public, tout en conciliant les besoins d'une fréquentation croissante et la quiétude des oiseaux.



Bagage de Sarcelle, garderie du lac de Puydarrieux

Le lac de Puydarrieux



Le Département se mobilise pour relever le défi de l'attractivité et du développement économique des Hautes-Pyrénées. Avec le Projet de Territoire, le Département et ses partenaires démontrent que le territoire départemental est un échelon pertinent, capable de se mobiliser pour son développement, d'innover et de créer un cadre propice pour l'accueil de nouvelles populations et d'activités économiques. Les actions menées pour soutenir les filières et les savoir-faire locaux, notamment en matière économique et touristique, permettent de fédérer les forces vives des Hautes-Pyrénées autour de ses atouts.



Imaginer de nouvelles relations entre les entreprises et les associations, 2<sup>ème</sup> speed-dating, décembre 2015 à l'Institut Régional de Tourisme et d'Hôtellerie (IRTH), Tarbes

# Le Projet de territoire

Les 12 chantiers du Projet de Territoire :

Marketing territorial et alliances avec les territoires voisins

Transfert de technologie

Economie Numérique

Développement des entreprises

Economie résidentielle

Tourisme

Mobilité

Transition Energétique

Offre de santé

Bien vivre ensemble

Offre de formation

Gestion de l'eau

L'association Ambition Pyrénées a fêté en 2015 sa première année d'existence. Il s'agit de l'instance de gouvernance créée pour piloter le Projet de Territoire Ha-Py 2020-2030, à l'initiative du Département. Cette volonté de fédérer les «forces vives» des Hautes-Pyrénées autour d'une stratégie de développement ne pouvait se faire sans la création d'une entité commune. C'est désormais le cas avec Ambition Pyrénées qui fait aujourd'hui, à travers les différents projets qu'elle mène, l'objet d'un consensus entre chacun de ses membres, publics comme privés.

Le Conseil d'administration s'est ainsi rassemblé à trois reprises en 2015. Ces réunions ont permis de restructurer les 12 chantiers de travail du projet de territoire. Chaque chantier est désormais placé sous la responsabilité d'un seul élu issu d'une des structures adhérentes à l'association. Cette réorganisation a porté ses fruits puisqu'elle a permis de faire avancer certains chantiers engagés en 2014 :

- mise en relation associations/ entreprises avec pour objectifs le

développement de partenariats dans le cadre de l'organisation d'un second « speed dating » ;

- augmentation du nombre d'internes en Médecine Générale accueillis sur le territoire.

**De nouveaux projets ont également été lancés en 2015** et devraient aboutir en 2016 :

- Lancement de la marque « HaPy Saveurs » qui vise à promouvoir les professionnels de l'alimentaire (bouchers, restaurateurs, traiteurs, etc...) utilisant des produits locaux.

- Candidature à l'appel à projet régional FAB LAB (Laboratoire de Fabrication) en partenariat avec Crescendo, la pépinière d'entreprises de Tarbes, autour des nouveaux usages du numérique et de l'impression 3D

- Projet d'usine de peinture sur le site de Pyrenia (aéroport)

- Préparation de la candidature à la labellisation « French Tech », sur le thème de la transition énergétique

# Soutien à l'économie et à l'innovation

---

Accompagner les projets économiques du territoire.

---

Le Département accompagne les actions engagées par les collectivités et les entreprises pour soutenir le développement économique et l'innovation dans les Hautes-Pyrénées, en partenariat avec les organismes consulaires (Chambres d'Agriculture, de Commerce et de l'Industrie et de Métiers et de l'Artisanat) et avec l'appui du Comité Départemental de Développement Economique (CDDE) et Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE).

Avec le **Fonds économique**

**départemental** (FED), le Département finance les projets d'immobilier d'entreprise portés par les collectivités et les entreprises (aménagement de zones d'activités économiques, construction de locaux pour l'accueil d'entreprises...).

Avec le **Fonds pour la Recherche et la Technologie**, le Département finance la création de nouveaux produits dans le cadre de projets de Recherche Développement.

Avec le **Fonds pour l'Innovation et la Recherche** (FIR), le Département aide les entreprises des Hautes-Pyrénées à innover et se développer, en finançant des projets de doctorats et post-doctorats en entreprise, dans le cadre de programmes de collaboration Entreprises-Laboratoires de Recherche. Le Fonds pour l'Innovation et la Recherche FIR apporte également un soutien aux projets labellisés par le Fonds unique interministériel (FUI) dans le cadre des **pôles de compétitivité « Aerospace Valley » et « Agrimip Innovation »**.

---

12, c'est le nombre de projets accompagnés dans l'année  
700 000 €, c'est le montant des crédits engagés en investissement  
1 163 070 €, c'est le montant de la subvention versée au CDDE

---



# La loi NOTRe redéfinit certaines missions du Département

La Loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce notamment les compétences des Régions en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.

Elle supprime ainsi la faculté du Département d'intervenir en matière économique, particulièrement en ce qui concerne les aides aux entreprises, transférées à la Région (aides directes) et aux intercommunalités (immobilier d'entreprises).

**Les dispositifs d'intervention du Département en faveur des entreprises (aide à l'immobilier, soutien à la recherche et à l'innovation) ont donc été abrogés.**

Les conventions signées, en matière d'aides économiques, avant la publication de la loi pourront être poursuivies jusqu'à leur terme.

La loi offre toutefois la possibilité aux intercommunalités de déléguer leur action d'immobilier d'entreprises au Département dans le cadre de convention de délégation de compétences partagées.

Des mesures transitoires sont également prévues pour permettre au Département de maintenir les financements accordés au Comité de développement économique jusqu'au 31 décembre 2016.



# Développer l'attractivité touristique des Hautes-Pyrénées



Elaborer une véritable culture touristique des territoires.

53 c'est le nombre d'opérations accompagnées en 2015

952 023 € c'est le montant des crédits engagés

Montant de la subvention versée à HPTE : 2 992 703 €

121 265, c'est le nombre de clients du Pic du Midi en 2015

4 681 366 € HT, c'est le chiffre d'affaire du Pic du Midi

Pic du Midi

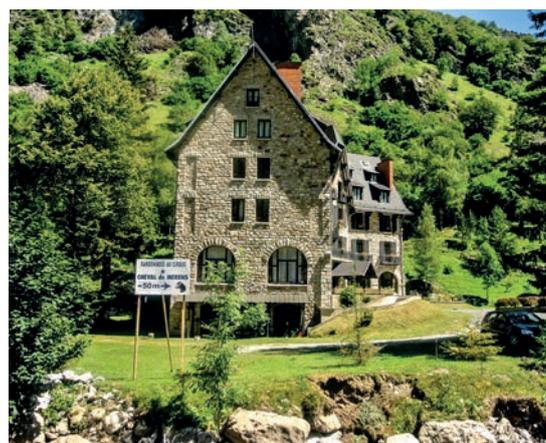
En collaboration avec Hautes-Pyrénées Tourisme environnement (HPTE), le Département agit pour soutenir le développement du tourisme dans les Hautes-Pyrénées.

**Le Fonds de Développement Touristique** soutient des porteurs de projets publics et privés dans les

domaines des équipements de loisirs, de la neige de culture, des études et expertises, de l'accompagnement promotionnel et commercial, des hébergements ruraux, de l'hôtellerie de plein air et des équipements valorisant les hébergements.



Les sanctuaires, Lourdes



Gavarnie

# Tour de France 2015 : 3 étapes dans les Hautes-Pyrénées

En 2015, les 3 étapes du Tour ont emprunté 203 km de voirie dans les Hautes-Pyrénées. Le Département a été donc très fortement mobilisé sur la préparation et l'accompagnement de l'épreuve. Des chantiers ont été réalisés sur le réseau routier départemental emprunté par l'itinéraire du Tour de France :

- revêtement de chaussée dans la descente du Col d'Aspin, entre Payolle et Sainte-Marie de Campan,
- route de la Mongie (entre Caderolles et la Mongie) ;
- route d'accès à Cauterets, tronçon entre Loucrup et Montgtaillard ;
- route d'Escala, sortie de Lannemezan.



En accueillant le Tour de France dans les Hautes-Pyrénées, nous soutenons l'économie et l'emploi. C'est le troisième événement sportif au monde, le premier gratuit avec une très forte implication touristique : il traverse les Hautes-Pyrénées et fait visiter nos vallées. Il permet de découvrir et de faire connaître les endroits les plus variés, il génère de fortes retombées dans les territoires qui l'accueillent et contribue fortement à la notoriété de notre département. ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

## Tout un département mobilisé !

150 à 200 agents sont mobilisés pour préparer le passage du Tour dans les Hautes-Pyrénées (fauchage des abords, reprise ponctuelle de la chaussée, balayage et nettoyage de la totalité de l'itinéraire, etc.).

Interventions le jour J : s'assurer de la qualité de la chaussée, intervenir en cas de problème, signaler, mettre en place le balisage des points durs, poser et fixer les sacs-poubelles de l'opération «Route propre».

- 20 personnes mobilisées sur la 10<sup>ème</sup> étape Tarbes/La Pierre-Saint-Martin (14 juillet 2015)

- 113 personnes mobilisées sur la 11<sup>ème</sup> étape Pau/Cauterets Vallée de Saint-Savin (15 juillet 2015)

- 119 personnes mobilisées sur la 12<sup>ème</sup> étape Lannemezan/Plateau de Beille (16 juillet 2015)

Le Département accompagne financièrement les Villes étapes.

Il est également présent sur l'ensemble des étapes pour proposer au grand public informations et jeux.

A l'occasion du passage de l'étape Pau-Cauterets/Vallée de Saint-Savin, le Département a proposé une journée à l'Abbaye de l'Escaladieu à Bonnemazon avec écran géant ainsi qu'une offre de restauration rapide de qualité.



Tour de France, Cauterets, juillet 2015



Tour de France,  
Col d'Aspin, juillet 2015

La politique départementale en faveur de la ruralité et de l'agriculture, privilégie quatre axes principaux :

- la compétitivité des exploitations en respectant l'environnement,
- l'encouragement à des productions de qualité et à leur valorisation notamment en circuits courts,
- l'entretien de l'espace montagnard et la valorisation du patrimoine forestier,
- la gestion de la ressource en eau, sa qualité et la préservation des milieux aquatiques.

# Développer et soutenir l'économie rurale

840 000 € c'est le montant des aides financières liées à l'agriculture

30 000 € c'est le crédit engagé pour le développement de la forêt

94 132 € c'est le montant des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier

4 936 c'est le nombre d'exploitations agricoles

23 c'est le nombre de produits sous signe officiel de qualité

Ainsi, le Département, au-delà de sa seule compétence « aménagement foncier », participe au développement du pastoralisme et à l'exploitation forestière, aux opérations d'aménagement et de gestion hydrauliques, au développement des productions sous signe officiel de qualité et à l'équipement des exploitations :

- financement des études préalables aux aménagements fonciers et échanges d'immeubles ruraux

- actions d'accompagnement et d'animation des communes forestières, études, plans de développement de massif...  
financement de projets de voirie portés par les collectivités

- aide aux agriculteurs et aux organismes agricoles, promotion des produits locaux et valorisation des races locales sous signes officiels de qualité

- soutien au pastoralisme (gardiennage des estives, travaux d'amélioration, animation pastorale, signalétique...)

- participation au fonctionnement du Laboratoire d'analyse des Pyrénées et des Landes

“ Le département des Hautes-Pyrénées est fort d'un environnement préservé, d'une grande diversité de paysages, d'un espace rural important, d'une tradition pastorale ancrée et d'une économie montagnarde dynamique. ”

Michel PÉLIEU  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées



Col d'Azet Val Louron

# Le Salon agricole de Paris : la Bigorre à l'honneur

À l'occasion du Salon International de l'Agriculture à Paris, rendez-vous incontournable de tous les acteurs du monde agricole, le Département valorise et soutient ses éleveurs et producteurs.



Espace « Hautes-Pyrénées », Salon international de l'agriculture à Paris, février 2015

Le 25 février 2015, journée des Hautes-Pyrénées au salon de l'agriculture à Paris, a été l'occasion de l'intronisation par la Confrérie du Noir de Bigorre du Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture Rémi BRANCO.

Les Hautes-Pyrénées installées sous la bannière Sud-Ouest France dans le hall des Régions proposaient cette année un espace producteurs avec le Porc Noir de Bigorre et les vins de Madiran, un espace d'exposition

« Pyrénées sans frontières / Pirineos sin fronteras », présentant des photos du terroir des Hautes-Pyrénées et de l'Aragon réalisées en partenariat avec la Province de Huesca. Les visiteurs étaient invités à partager sur le stand les cartes postales reprenant les visuels de l'exposition et à les envoyer à leurs amis avec le timbre inédit « BeHaPy » et à les partager également avec leurs amis.



Intronisation par la Confrérie du Noir de Bigorre du Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture Rémi BRANCO



Le Porc Noir de Bigorre, vedette du Salon international de l'agriculture, Paris, février 2015

# Les actions culturelles

Le Département soutient la création et la diffusion artistique, accompagne les pratiques culturelles multiples et participe à la promotion de l'enseignement de la culture occitane :

- Soutien aux réseaux de diffusion, dont 1 scène de musiques actuelles



Saison estivale,  
Abbaye de l'Escaladieu

et 3 scènes départementales ;

- **Enseignements artistiques** : conservatoire Henri Duparc à Tarbes et structures de pratiques artistiques, écoles de musiques associatives ou municipales, chorales et ensembles musicaux, associations participant au développement des arts plastiques et visuels ;
- **Promotion de la culture occitane (hors collèges)** dans le cadre des subventions « culture occitane et territoires », réalisation d'opérations directes, telles que la journée occitane à destination des élèves de 3<sup>ème</sup>, le concours bigourdan d'expression gasconne et la participation au projet « Mainats en Canta » (élèves du primaire) porté par l'Education nationale.

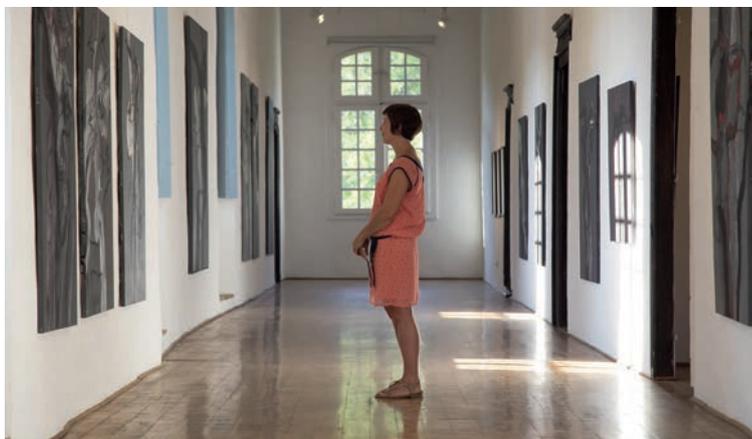
Nombre d'expositions dans l'année : 3 à l'Abbaye de l'Escaladieu

Nombre de spectacles culturels : 24 (11 à l'Abbaye de l'Escaladieu, 13 escales d'automne)

Le Département soutient aussi une trentaine de festivals (théâtre et arts de la rue, contes, art équestre, musique du monde, musique classique, musiques actuelles, arts visuels, littérature), des compagnies professionnelles (théâtre, arts du cirque, danse) et des salons littéraires.

**Le Département est également un acteur engagé dans l'organisation de manifestations culturelles**, notamment à l'abbaye de l'Escaladieu (expositions et manifestations) et dans le cadre des « Escales d'Automne ».

Diversité, pluridisciplinarité et qualité sont aux rendez-vous et le public ne s'y trompe pas, toujours plus nombreux d'année en année.



« Bois de vie, peinture et desseins » d'Alain Alquier,  
Abbaye de l'Escaladieu



Concours bigourdan d'expression gasconne

# Le réseau départemental de lecture publique

---

70, c'est le nombre de bibliothèques et de points du réseau départemental de lecture publique

145 500 € c'est le montant du budget acquisition

17,5 c'est le nombre de jours de formation organisé par la Médiathèque départementale

790 c'est le nombre de participants au prix ados « Hautes-Pyrénées » tout en auteurs"

---

**1<sup>er</sup> Café littéraire ados**  
organisé au Brazil café à Tarbes,  
février 2015



Avec la Médiathèque départementale, le Département développe la lecture publique dans les Hautes-Pyrénées et plus particulièrement dans les communes de moins de 10 000 habitants par un soutien pour créer, développer et animer une bibliothèque publique.

Le bibliobus dessert ainsi quelque 50 bibliothèques municipales, bibliothèques relais et points de lecture du département, ainsi que 25 dépôts et 95 écoles. De plus, 18 écoles maternelles sont desservies en animation-lecture.

Outre son action de développement de la lecture publique sur tout le territoire, la Médiathèque départementale organise également des manifestations, telles que le mois du film documentaire, le prix ados « Hautes-Pyrénées tout en auteurs ».

**L'opération « Lire en short »**  
co-organisée par la Médiathèque  
départementale, ici à Tilhouse



# Archives et patrimoine

---

1 093 nouveaux mètres  
linéaires d'archives classées  
396 documents restaurés  
12 448 documents consultés  
Nombre de visiteurs,  
lecteurs Archives  
départementales : 861  
Nombre de visiteurs site  
internet des Archives  
départementales : 47 180  
Nombre de visiteurs à  
l'Abbaye de l'Escaladieu :  
18 576  
Nombre de visiteurs à  
l'Abbaye de Saint-Sever-de-  
Rustan : 1 250

---

Depuis leur création par la loi du 5 brumaire an V, les archives départementales collectent, classent, conservent et communiquent les documents produits par les services publics implantés dans les Hautes-Pyrénées, ainsi que les documents privés intéressant l'histoire locale. Si les missions fondamentales sont restées les mêmes, les modalités de leur exercice ont évolué avec l'administration et le développement des nouvelles technologies.

Dans le domaine du patrimoine, le Département accompagne les acteurs locaux pour la préservation du patrimoine bâti remarquable des Hautes-Pyrénées, qu'il soit protégé ou non, avec l'appui du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE).

Le Département est également propriétaire des abbayes de l'Escaladieu et de Saint-Sever-de-Rustan, deux lieux patrimoniaux emblématiques des Hautes-

Pyrénées, dans lesquels des travaux d'aménagement importants sont réalisés pour garantir l'accès du public.

## L'abbaye de Saint-Sever-de-Rustan

Le Département est propriétaire de l'abbaye depuis 2010. L'ouverture et les visites guidées de l'abbaye sont confiées, par convention, à la Communauté de Communes Adour-Rustan-Arros.

Des expositions, conférences et concerts y sont régulièrement organisés, principalement l'été, par le Département (Journées du Patrimoine, Escales d'automne) et les structures occupantes (Florales, concerts de jazz, etc...).



L'abbaye de l'Escaladieu,  
propriété du Département



# Exposition « Edmond Lay, une autre modernité »



Vernissage de l'exposition

Le Département des Hautes-Pyrénées a rendu un hommage appuyé en 2015 à Edmond Lay, architecte haut-pyrénéen qui fut le premier – et le seul – architecte non parisien à obtenir le Grand Prix national de l'architecture en 1984.

Les Archives départementales ont en effet acquis ses archives en 2012 et en ont assuré le classement. Cela a permis l'organisation d'une grande exposition rétrospective au Parc national des Pyrénées dont le commissariat scientifique a été assuré par l'association toulousaine Parcours d'architecture.

Cette exposition a permis d'évoquer les nombreuses réalisations d'Edmond Lay qui marquent entre autres le paysage tarbais et haut-pyrénéen : IUT et IUFM de Tarbes, extension du Palais de Justice, École d'infirmières de Tarbes, aire du Pic du Midi sur l'autoroute A64, centre sportif de

Saint-Lary-Soulan ou encore résidence Le Navarre à Tarbes. Parmi les plus remarquables en France, signalons le siège social de la Caisse d'Épargne dans le quartier Mériadeck à Bordeaux, l'Institut régional de formation de travailleurs sociaux à Talence, les Hôtels des Impôts de Mont-de-Marsan et de Sarlat, ainsi que de nombreuses résidences particulières à la conception architecturale élaborée. Mais les archives gardent également la trace de projets non aboutis : les ambassades de France à Abu-Dhabi et au Koweït sont l'illustration malencontreuse de projets avortés.

Autour de l'exposition ont été déclinées des manifestations et des opérations de valorisation qui ont connu un grand succès.

Au-delà de l'hommage mérité à cet architecte haut-pyrénéen, le Département a souhaité promouvoir l'architecture contemporaine.



Une scénographie « sur-mesure »



Edmond Lay a honoré de sa présence l'événement

# Le Parcours multimédia de l'abbaye de l'Escaladieu

13 000 heures de travail nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment



L'abbaye de l'Escaladieu ajoute depuis 2015 une touche originale et innovante, avec un tout nouvel espace interactif : le parcours multimédia.

L'ancienne ferme, totalement en ruine, a été entièrement remontée et abrite désormais un espace de visite de 250 m<sup>2</sup>, réparti en trois salles :

- première salle : la découverte de l'histoire de l'abbaye, de ses légendes, de ses mythes.
- deuxième salle : la découverte de l'ordre cistercien en Europe, son architecture, ses règles de vie (prière, pauvreté, silence, travail...), son organisation quotidienne de vie pour les moines.
- troisième salle : le choix de ce site

pour l'abbaye. Comment s'organise le domaine, en agriculture, artisanat, échanges ? Enfin, la construction de l'abbaye, avec cartes interactives et schémas explicatifs.

Le Parcours multimédia s'inscrit dans une démarche de valorisation du site et d'enrichissement de l'offre de visite. L'approche scénographique à la fois ludique et scientifique, est accessible à tous. Elle propose au visiteur des versions en français, en anglais et en espagnol. Elle permet de renforcer la vocation culturelle de l'abbaye. Proposé en préambule de la visite ou en approfondissement en fin de visite, ce nouvel espace complète l'offre déjà existante.

Après une étude de faisabilité, réalisée par le Cabinet Lord Culture-Skertzo, le projet d'aménagement scénographique de la ferme a mobilisé plusieurs équipes du Département : les services de l'Abbaye de l'Escaladieu (contenus muséographiques et la scénographie du parcours multimédia de visite) et les services des bâtiments départementaux (réhabilitation complète du bâtiment : dallage, menuiseries, badigeon des murs à la chaux, éclairage, ascenseur, escalier et chauffage) avec le soutien

de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC Midi-Pyrénées).

9 entreprises et 13 000 heures de travail ont été nécessaires à la réalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment.

Fondée par les moines cisterciens en 1140, l'abbaye de l'Escaladieu a retrouvé un souffle grâce au Département. Les bâtiments conventuels en cours de restauration s'imposent aujourd'hui comme un espace culturel incontournable sur notre territoire.

## Financements

- Département des Hautes-Pyrénées : 59%
- Direction régionale des affaires culturelles Midi-Pyrénées (DRAC) : 7%
- Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) : 34%



Le parcours multimédia s'intègre à la visite du site

# Sports et activités de pleine nature

Le Département favorise la pratique sportive dans les Hautes-Pyrénées, par un soutien financier aux manifestations sportives locales, aux clubs et athlètes de haut niveau, aux structures sportives départementales, à la pratique sportive en milieu scolaire : aide aux manifestations sportives, aux clubs de haut niveau, aux 42 comités départementaux (aide au fonctionnement et à l'emploi d'animateurs sportifs), aux athlètes de haut niveau et sections sportives dont un pôle France et une classe sportive.

**L'Office Départemental des Sports** (ODS), organisme associé financé par le Département, apporte un soutien technique pour promouvoir et développer le sport dans les Hautes-Pyrénées. L'ODS organise ainsi tous les ans deux grandes manifestations sportives : Hautes Perfs et la Montée

du Géant (randonnée cyclo festive). En collaboration avec les équipes de la Solidarité Départementale, l'ODS développe également des projets dans les domaines du sport-santé et du sport-social, en lien avec le programme départemental d'insertion : sensibilisation et promotion de la santé par l'activité physique et l'alimentation auprès de personnes en situation de précarité.

**Activités de pleine nature.** Le Département assure l'animation de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires de Pleine Nature (CDESI), chargée d'élaborer le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). A ce titre, le Département accompagne les comités départementaux sport nature pour les projets de valorisation et l'organisation de sorties d'initiation aux sports de

pleine nature à destination de jeunes et de familles suivis par les équipes de la Solidarité Départementale.

Le Département finance également deux organismes spécialisés dans la promotion des activités de pleine nature : **Hautes-Pyrénées Sports Nature**, base de pleine nature située à Saint-Pé-de-Bigorre, et **Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement** (HPTE) pour la mise en place des réseaux et la numérisation des sentiers inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

La Montée du Géant

1000 c'est le nombre de participants à la Montée du Géant 2015 souvenir Laurent Fignon

Initiation aux sports de pleine nature



# Hautes-Perf's, une page se tourne... celle des Ha-Py Champions s'ouvre !



Marc BRÜNING, Pierre RISPAL et Valérie MOUTON  
à l'initiative de Hautes-Perf's



Hautes-Perf's 2015, Le Parvis, Ibos

“ Le Département sera toujours aux côtés des sportifs ”

**Michel PÉLIEU**  
Président du Département  
des Hautes-Pyrénées

Jean-Pierre SIUTAT (Basket-Ball), Jean GACHASSIN (Tennis) et Bernard LAPASSET (World Rugby) et co-Président du Comité de Candidature Paris 2024  
présents lors de l'édition 2015



Les Hautes-Perf's sont nées en 1991 par la volonté conjointe du Département et de l'ODS de créer un événement qui ne se limite pas à une simple remise de trophées mais qui mette véritablement les champions en valeur par l'image.

Ce fut un concept particulièrement innovant à l'époque qui a évolué en qualité au fil des années, tout en restant fidèle au modèle original.

Les reportages réalisés tout au long de ces 25 ans ont permis de mieux faire connaître et surtout reconnaître les champions des Hautes-Pyrénées, notamment ceux des disciplines les moins médiatiques, tout en constituant une immense banque d'images du sport de haut-niveau dans notre département.

Les Hautes-Perf's étaient devenues le grand rendez-vous annuel où le

monde sportif se retrouvait au Parvis pour célébrer ses champions.

Mais la formule, au bout d'un quart de siècle, montrait ses limites et les moyens modernes de communication auraient pu la rendre rapidement obsolète : si en 1991 il était nécessaire de réunir le public pour lui montrer des images, désormais elles sont omniprésentes et leur rapidité de diffusion devient un des critères essentiels, tant pour le public que pour les champions eux-mêmes.

La 25<sup>ème</sup> édition des Hautes-Perf's, le 21 décembre 2015 au Parvis, aura été fidèle à ce qui a fait son succès : des films magnifiques et des animations de très haut-niveau, avant que la page ne se tourne.

En 2016, les Ha-Py Champions prendront le relais.

# Coupe du monde de VTT : Lourdes, capitale mondiale du VTT !

—  
30 000 visiteurs  
3 jours de compétition  
—



L'année 2015 fut une année exceptionnelle pour le sport dans les Hautes-Pyrénées. En effet, les 8, 9 et 10 avril 2015, et pour la 1<sup>ère</sup> fois de son histoire, la ville de Lourdes a accueilli la 1<sup>ère</sup> manche de la Coupe du monde de VTT descente sur le site du Pic du Jer. Partenaire de l'évènement, aux côtés des organisateurs que sont l'association Lourdes VTT et la ville de Lourdes, le Département est fier de pouvoir contribuer à la réussite sportive et populaire de cette manifestation.

Pas moins de 30 000 visiteurs sur les 3 jours de compétition sont

venus admirer ce show sportif spectaculaire, relayé par les médias du monde entier, dont la chaîne internationale, Redbull TV.

Une météo, une piste et une organisation parfaites ont permis aux pilotes de descente VTT et aux nombreux spectateurs de passer un très bon week-end lors de la première Coupe du Monde de DH à Lourdes.

Une vraie réussite qui a permis à cette manifestation d'être élue « meilleur évènement DH » par l'Union Cycliste Internationale (UCI).







Et si...

...Les moyens généraux  
et les ressources  
internes  
participaient à la  
qualité  
du service public ?

“ L'amélioration de la qualité des services publics est devenue une préoccupation permanente et l'action quotidienne de l'administration des collectivités locales. En conjugant les attentes des usagers par rapport aux missions et aux contraintes d'intérêt général, nous lançons les bases d'une administration agile, ouverte et performante pour le bien-être de tous ! ”

---

**Pascal SAUREL,**  
Directeur Général Adjoint  
Ressources et Administration Générale



—  
Initié en 2012 par la Direction générale des services, le Projet d'administration (PDA) est à la fois une démarche de modernisation des politiques publiques et un outil de pilotage fondé sur l'émergence et la diffusion de bonnes pratiques pour fédérer les agents autour de valeurs communes.  
—

# Le Projet d'Administration

### Ensemble pour un meilleur service public

La charte des valeurs, élaborée collectivement en 2014, fonde les actions du projet d'administration autour des valeurs essentielles de responsabilité, de respect, de partage et d'innovation.

### Axes stratégiques

Le programme d'actions du projet d'administration s'organise autour de 5 axes stratégiques :

1. Simplifier et optimiser nos procédures internes
2. Définir une politique d'accueil de qualité
3. Mieux travailler ensemble et donner du sens à nos actions
4. Améliorer nos conditions de travail au quotidien

### 5. Développer nos compétences

La mise en œuvre des actions s'inscrit dans une démarche collective et participative, associant chaque agent de la collectivité en tant qu'acteur du projet d'administration (groupes de travail interservices, rencontres-débats...).

### Les actions engagées en 2015

Le chantier de l'accueil est un axe prioritaire du PDA en 2015 : lancement de la réorganisation du courrier, nouveaux accueils téléphoniques sur les principaux sites tarbais, élaboration d'une charte de l'accueil, réflexion sur un nouveau site internet orienté « portail de services ». L'amélioration des conditions de travail est égale-

ment un axe important du PDA avec plusieurs actions concrètes réalisées en 2015 : élaboration d'un guide de l'utilisation du mail et d'un guide des éco-gestes, mise en place du chèque emploi service universel (CESU) et du don de jours. 2015 est également l'année de lancement de la démarche GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) qui sera menée jusqu'en 2017.



## Projet d'administration

# La démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil



La Maison Départementale de Solidarité  
Saint-Exupéry à Tarbes



Le nouvel accueil de l'Hôtel du Département

15 c'est le nombre d'agents composant le groupe de travail « qualité de l'accueil »

Priorité du Projet d'Administration en 2015, la démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil s'est concrétisée par un projet de charte de l'accueil : mise en place d'un groupe de travail interservices dans le cadre d'une formation action, lancement d'une consultation citoyenne sur la page Facebook du Département. En interne, plusieurs réunions, avec les agents intéressés, ont permis de réfléchir sur les nouveaux outils numériques et leur impact sur les conditions de travail au quotidien. Ce travail a abouti à la rédaction collective d'un guide de bonnes pratiques de la messagerie électronique.

**La charte qualité de l'accueil du département des Hautes-Pyrénées : « Ensemble pour un accueil de qualité »**

Parce que l'accueil est le premier – et parfois le seul – point de contact de l'utilisateur avec l'administration, la mise en place d'une démarche qualité est essentielle pour améliorer la relation aux usagers et rendre plus lisible le service public départemental.

**Une administration plus accessible, plus efficace, prenant en compte ses usagers et valorisant le travail de ses agents :** tels sont les enjeux de l'accueil définis dans le Projet d'administration.

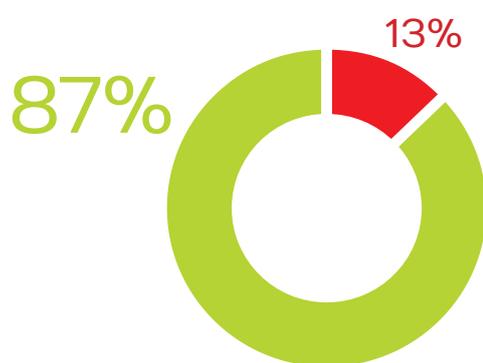
A travers une formation-action réalisée en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, un groupe de travail a été constitué pour croiser les savoirs et les savoir-faire, mutualiser les bonnes pratiques et construire un projet collectif de charte de l'accueil du Département.

Le groupe de travail rassemble 15 agents issus de toutes les directions et représentatifs des différents métiers/types d'accueils, directions et cadres d'emplois de la collectivité : solidarités, éducation, culture, routes et transports, communication, ressources humaines, bâtiments...

Le travail du groupe s'est concrétisé par la **présentation en décembre 2015 d'une proposition de charte de l'accueil du département des Hautes-Pyrénées : « Ensemble pour un accueil de qualité »**. Couvrant toutes les dimensions de la fonction

accueil au département (accueil physique, téléphonique, signalétique, courrier, mail, communication 3.0), la charte définit les prérequis d'un accueil de qualité aux niveaux des locaux, des savoir-faire, de l'efficacité dans le traitement de la demande, de l'organisation et du management de l'accueil. Le groupe propose également un programme d'actions qui permettra de constituer un référentiel commun et partagé autour des valeurs du département : responsabilité, respect, partage et innovation.

# Consultation des usagers sur la qualité de l'accueil



■ Nombre total de personnes satisfaites  
■ Nombre total de réponses insatisfaites

## Etes-vous satisfaits de votre relation globale avec le département ?

Nombre total de réponses à cette question : **212**

Très satisfaits : **41** soit 19,3%

Satisfaits : **144** soit 67,9%

Pas satisfaits : 21 soit 9,9%

Pas du tout satisfaits : 6 soit 2,83%

**Soit un Taux de Satisfaction de plus de 87 % !**

Réalisée sur le mois d'octobre 2015, la consultation lancée par le Département sur sa page Facebook contribue à alimenter la réflexion d'amélioration de la qualité de l'accueil et de la relation à l'usager. Les résultats de cette consultation (environ 500 répondants au total) ont permis de déterminer les 3 principales attentes des usagers du Département en termes d'accueil et d'apprécier leur niveau de satisfaction.

## Qu'attendez-vous du service public départemental ?

Total de réponses multiples : **1685**

Un accueil attentif, courtois et souriant	150	8,90 %
Un service personnalisé	45	2,67 %
Une information et une orientation de qualité adaptées à la demande	139	8,24 %
Un traitement efficace des réclamations	91	5,40 %
Des horaires d'ouverture au public plus larges	100	5,93 %
Un traitement de la demande dans des délais raisonnables	139	8,24 %
<b>Une simplicité dans vos démarches administratives</b>	<b>321</b>	<b>19 %</b>
Proposer des locaux adaptés et accessibles (accessibilité, confort, confidentialité...)	122	7,24 %
<b>Des services en ligne fonctionnels (e-administration)</b>	<b>311</b>	<b>18,4 %</b>
<b>Une bonne prise en compte de vos observations concernant l'amélioration de nos services</b>	<b>267</b>	<b>15,8 %</b>



# Mieux communiquer par courriel

—  
2 200 boîtes mails au  
Département  
304 « Mailing list »  
—

La messagerie électronique s'est imposée depuis quelques années comme l'outil de communication le plus utilisé dans les organisations. Les nombreuses potentialités techniques, organisationnelles et managériales de la messagerie électronique ont entraîné une mutation profonde du fonctionnement des collectivités. A tel point que cet outil a été sur-utilisé et a engendré une perte des rapports humains.

Ainsi, dans le cadre du Projet d'Administration, la Directrice Générale a voulu redonner du sens à cet outil en associant tous les agents intéressés de la collectivité pour réaliser un guide de bonnes pratiques de la messagerie.

Décliné en 4 grands axes, il permet

en quelques lignes de se réapproprier les bons réflexes en terme de courriel mais également au niveau des autres fonctionnalités de la messagerie électronique telles que le calendrier, ou l'organisation de réunion.

## Les 4 axes du guide de bonne pratique de la messagerie :

- J'utilise le courriel de façon juste et appropriée
- Je rédige de façon claire pour un meilleur traitement des courriels
- J'utilise pleinement les fonctionnalités de la messagerie
- J'humanise ma communication

**Désormais j'applique la règle des 3 : au-delà de 3 courriels, parlons.**



# Finances et administration générale



La Direction générale adjointe des ressources et de l'administration générale regroupe l'ensemble des fonctions supports (finances, marchés publics, juridique, informatique, ressources humaines...) nécessaires aux directions opérationnelles pour la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire départemental. En accompagnant les élus dans la définition de la stratégie financière cette direction a pour objectif de garantir les grands équilibres budgétaires pour assurer le financement de projets à long terme. L'action au quotidien des agents de cette direction n'est pas en lien direct avec la population, mais elle est indispensable à la coordination de l'ensemble des fonctions. **Les agents assurent la définition, le fonctionnement et l'optimisation des processus de gestion de la collectivité.**

Mais, au-delà de l'aspect économique, cette direction doit assurer la mise en œuvre uniforme, sur l'ensemble de la collectivité, de nouvelles réglementations sur de nombreux champs d'action (ressources humaines, marchés publics,...) et ce toujours dans une recherche d'efficience.

Créée en 2012, la Direction Générale Adjointe des Ressources et de l'Administration Générale (DRAG) regroupe trois directions (plus de 100 agents) dont les missions principales s'articulent autour des fonctions supports aux directions opérationnelles de la collectivité :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH)
- La Direction de l'Administration et Finances (DAF)
- La Direction des Systèmes d'Information (DSI)

# Garantir la sécurité juridique et l'équilibre financier de la collectivité

Pour assurer ses missions, la Direction de l'Administration et des Finances s'appuie sur 4 services : finances, commande publique, achats publics et affaires juridiques.

## Le Service des Finances

- Prépare le budget départemental, en veillant à la sincérité des prévisions,
- Veille à la régularité de l'exécution comptable et suit les équilibres financiers,
- Apporte son concours à la décision fiscale, à la communication budgétaire et financière comme au montage d'opérations sectorielles,
- Anime la dématérialisation des systèmes d'information financière,
- Négocie la dette de la collectivité et gère sa trésorerie,
- Instruit les garanties d'emprunt accordées notamment aux bailleurs sociaux,

- Analyse le risque budgétaire et financier relatif aux organismes publics étroitement liés au Département.

## Le Service de la Commande Publique

Il assiste les directions dans la mise en concurrence et la passation des marchés publics. Les objectifs poursuivis sont la sécurité juridique, la protection des deniers publics, mais aussi la performance économique, l'action sociale et le développement durable, notamment grâce à l'inclusion de clauses d'exécution sociale et de critères environnementaux.

## Le Service des Achats Publics

- Il gère certains moyens généraux :
- Centralise certains achats et en gère

les stocks (fourniture et mobilier de bureau, véhicules, équipements de protection individuelle et vêtements de travail...),

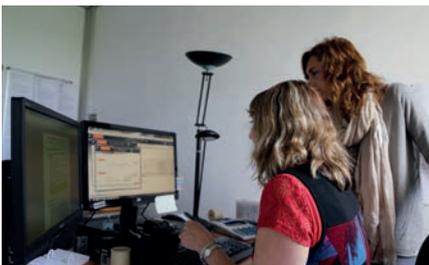
- Gère les assurances
- Contrôle et rembourse les frais de déplacement professionnel des agents.

## Le Service des Affaires Juridiques

Il assiste les services départementaux pour sécuriser les actes, les procédures et les relations partenariales. Il gère aussi les contentieux devant les juridictions.

**Comité de direction,**  
Direction de l'Administration  
et des Finances

**Vérification des imputations  
comptables,** service finances, budget,  
comptabilité



# Choix et mise en œuvre des solutions informatiques

---

Le rôle de la DSI évolue : adapter les systèmes d'information et les services aux objectifs stratégiques du Département

---

**Un fonctionnement en mode projet au service des Directions utilisatrices pour le choix et la mise en œuvre des solutions informatiques.**

Le système d'information du Département regroupe l'ensemble des moyens technologiques, organisationnels et humains permettant d'acquérir, de stocker, de partager et de communiquer des informations tant au sein de la collectivité qu'avec l'extérieur. Il est en perpétuelle évolution afin de pouvoir répondre de façon réactive aux nouveaux besoins.

Au-delà du maintien du bon fonctionnement des infrastructures informatiques (administration au quotidien, maintien du niveau de service dans le temps et évolution des matériels et des logiciels), la DSI a pour mission de veiller à la cohérence globale technique et fonctionnelle du système d'information. Elle élabore et propose la politique informatique de la collectivité.

Fonctionnant en mode projet, elle associe les directions utilisatrices dans l'étude des besoins, les choix fonctionnels et techniques et la mise en œuvre des solutions informatiques. Cette Direction assiste également les utilisateurs en support des applications métiers.

En 2015, la Direction a ainsi accompagné des projets structurants dans les domaines de la gestion dématérialisée des subventions aux communes, le traitement dématérialisé de la chaîne comptable (« full démat »), le renouvellement des accueils téléphoniques dans les services.

Réunion téléphonique pour sensibiliser et accompagner les agents



# Le Département s'investit pour développer la clause sociale dans les marchés publics



Le Département est signataire de la Charte de développement de l'insertion économique



Les Brigades vertes, un marché pour l'insertion et la professionnalisation de personnes éloignées de l'emploi avec pour support l'entretien d'espaces naturels contigus aux chaussées départementales

“ Le Département fait le choix de mobiliser la commande publique pour lutter contre le chômage et favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi ”

**Michel PÉLIEU**  
Président du Département des Hautes-Pyrénées

La clause sociale est une clause d'exécution du contrat et non un critère d'attribution du marché. **La clause sociale permet le développement de l'insertion par l'activité économique.** L'entreprise retenue dans le cadre d'un marché public a ainsi l'obligation de faire appel, pour un nombre d'heures déterminé, à une personne en insertion : bénéficiaires du RSA et/ou inscrits sur le Plan Local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), travailleurs handicapés reconnus par la MDPH, jeunes engagés dans le programme CIVIS conduit par les Missions Locales, demandeurs d'emploi de longue durée (plus de 24 mois de chômage non travaillés dans les 36 derniers mois d'inscription).

**Le Département est signataire depuis 2003 de la Charte de Développement de l'Insertion Économique dans les Hautes-Pyrénées** avec différents

autres acteurs institutionnels du département dont la mairie de Tarbes, l'Etat, l'OPH 65, la CCI, la Mission Locale... Cette charte est une déclaration d'intention, dont l'un des objectifs est de rapprocher des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics des personnes en parcours d'insertion. De 800 heures, la première année en 2005, **le Département est passé en 2015 à un total de 2 702 heures d'insertion dans ses marchés publics.**

Les services de la Direction de la Solidarité Départementale accompagnent les entreprises à trouver les bénéficiaires les plus adaptés à leurs besoins.

# Le Département facilite l'accès des PME aux marchés publics



Rencontre avec les artisans, Chambre des métiers et de l'artisanat, Tarbes

Initiée en 2012, la démarche de partenariats auprès des chambres consulaires (CCI, Chambre des métiers) et des organisations professionnelles (Fédération du bâtiment et des travaux publics, CAPEB...) a pour vocation de faciliter l'accès des entreprises, notamment les plus petites, aux marchés publics du Département. Via la communication sur les marchés publics passés par le Département et la sensibilisation du tissu économique aux modalités concrètes de réponses aux marchés publics, le Département mène des actions d'information chaque année.

**En 2015, la CAPEB, la Fédération du BTP et la Chambre des métiers ont bénéficié de réunions d'information personnalisées dans leurs locaux, au cours desquelles les entreprises ont pu dialoguer directement avec le Président et le service en charge de la commande publique. Ces 3 réunions ont rassemblé environ une centaine d'entrepreneurs au total.** Ces réunions d'information, à

la fois pédagogiques et participatives, ont mis en évidence des besoins qui ont été pris en compte par le Département dans la rédaction des consultations (exemples : création d'un "Kit de candidature", cadre de mémoire technique fourni dans les dossiers de consultation).

En outre, des passerelles informatiques ont été développées entre les sites internet de ces partenaires et le site du Département, permettant un accès plus direct des entreprises aux consultations passées par la collectivité.

Enfin, ces partenariats ont pu donner lieu à des interviews du Président dans les magazines dédiés des partenaires, toujours dans le même but de rendre plus accessibles les mises en concurrence initiées par le Département.



Une présentation pédagogique

# Développer une politique de ressources humaines innovante

Le Département emploie près de 1 700 agents répartis sur l'ensemble des Hautes-Pyrénées dans les différents territoires d'action sociale, services routiers, collèges et bâtiments administratifs. La diversité de leurs métiers reflète la multitude des domaines de compétences du Département. Avec un budget moyen de 62 millions d'euros consacrés aux dépenses de personnel, la Direction des Ressources Humaines gère l'ensemble des carrières de ces agents, à l'exception des 214 assistants familiaux qui dépendent du Service d'Aide Sociale à l'Enfance.

Le Département développe une politique de ressources humaines innovante qui, au-delà de ses missions d'expertise statutaire et d'optimisation de la masse salariale, répond aux nouveaux enjeux RH

et en fait une collectivité attractive grâce à :

- Un dialogue social permanent avec les instances paritaires qui se traduit à la fois de manière institutionnelle par le biais des 3 instances paritaires et de manière informelle par la tenue de nombreux groupes de travail,
- Le choix de la mobilité interne en priorité dans ses recrutements,
- Des formations professionnelles et personnelles au plus près des besoins des agents,
- Des prestations pour soutenir le pouvoir d'achat des agents : participation financière à la protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance, remboursement des frais de transport en commun, tickets restaurant...

• Une politique « Hygiène et Sécurité » dynamique,

• Une prise en charge des risques psycho-sociaux avec la mise en place d'un dispositif spécifique.

Pour assurer ces missions, les équipes de la DRH sont réparties dans les services suivants :

- Service Gestion Individuelle
- Service Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Service Santé Accompagnement, Social, Sécurité, Prévention
- Service Veille Juridique et Relations Sociales
- Service Système d'information, Règlements, Contrôle de la Paye

**Les relations sociales,**  
au cœur des missions de la DRH

Chaque agent qui le souhaite dispose de Chèque de Table d'une valeur unitaire de 6 € avec une participation de la collectivité



# Ressources humaines : les effectifs du département

1 269 agents stagiaires et titulaires

163 agents non titulaires

30 ouvriers des Parcs et Ateliers

3 apprentis

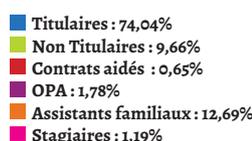
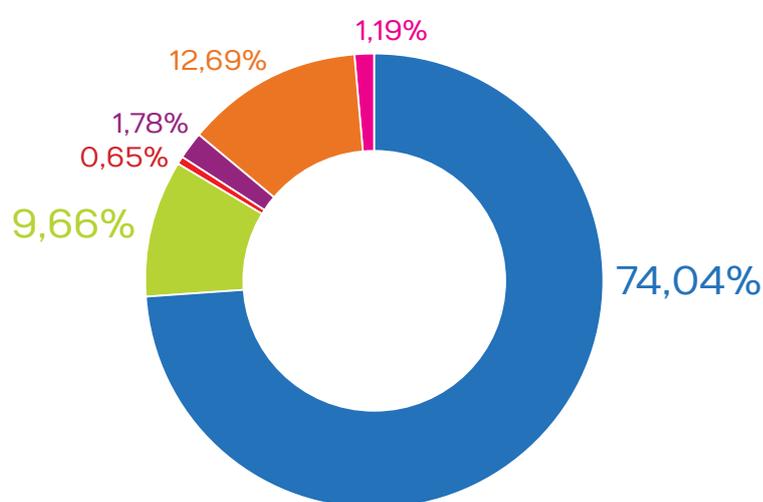
8 emplois d'avenir

214 assistants familiaux  
(396 enfants accueillis)

**1 agent pour 156 habitants.**

En 2015, le Département compte **1 687 agents**, dont **1 462 agents permanents** (57,39% de femmes et 42,61% d'hommes).

Répartition de l'effectif total en 2015



**1 427 agents travaillent dans les services du département** et 35 agents sont mis à disposition d'organismes associés et partenaires de la collectivité. L'âge moyen des agents départementaux est de **46,5 ans**.

Au cours de l'année 2015, le Département a employé 6 agents en contrat d'apprentissage et 8 en contrat d'avenir.

## Budget

Les charges de personnel s'élèvent en 2015 à 63 294 923 €, **soit 20,43 % des dépenses de fonctionnement du Département :**

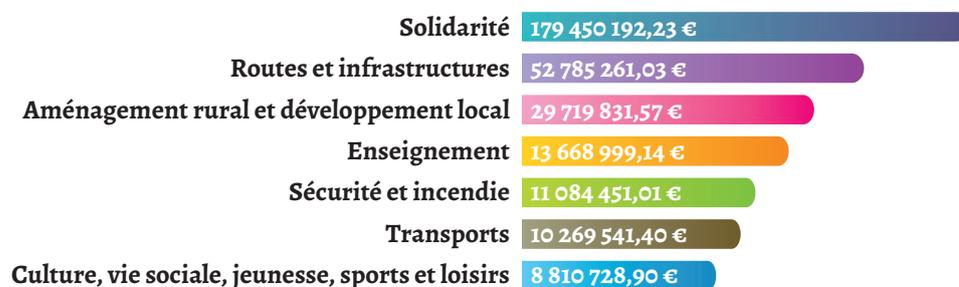
- masse salariale : 57 327 165 €
- salaire net moyen : 20 530 €/an, soit 1711 € mensuels

## Travailleurs handicapés

Au 31 décembre 2015, la collectivité comptait **88 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi, ce qui représente un taux d'emploi direct d'agents en situation de handicap de 6,01%**. Pour rappel, en 2009 le taux était de 1,73 %. En tenant compte des marchés passés avec des établissements de travail protégé, le taux d'emploi légal atteint 6,1 %.

# Les points clés du budget 2015

## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR MISSION



### Soutenir l'investissement public local nécessaire à l'attractivité et au développement : 54,5 M€ réalisés

Le Département a maintenu une section d'investissement ambitieuse de 54,5 M€ pour soutenir l'activité des entreprises, renforcer l'attractivité de notre territoire et accompagner les projets de nos collectivités.

- 25 M€ pour les routes et infrastructures
- 16,3 M€ pour le développement local, l'aménagement rural et le tourisme
- 7,8 M€ pour les collèges et bâtiments

### Pas d'augmentation d'impôt

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Département a fait le choix de ne pas augmenter le taux du seul impôt direct qu'il perçoit : la taxe foncière sur les propriétés bâties.

### Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Des efforts importants ont été réalisés pour contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement en deçà de l'inflation, tout en absorbant une partie de la baisse des dotations de l'Etat et de la hausse des dépenses sociales.

- Poursuite des travaux autour de la maîtrise des effectifs ;
- Baisse des dépenses de gestion courante, rationalisation de la maintenance informatique et réorganisation de certaines prestations.

### Maîtrise de l'endettement

L'ambition décidée du programme d'investissement n'affecte en rien la rigueur nécessaire à une gestion budgétaire responsable. Le recours à l'endettement a été maîtrisé avec 17 M€ inscrits et réalisés en 2015.

### Compensation insuffisante du RSA par l'Etat

Après une baisse significative du reste à charge en 2014, grâce à la mise en œuvre de nouveaux dispositifs permettant de mieux compenser les charges liées aux Allocations Individuelles de Solidarité (AIS), on observe une nouvelle progression du reste à charge (RAC) dès 2015. En effet, les mesures instaurées en 2014 ont été maintenues, mais leur montant a baissé et le nombre de Départements éligibles a augmenté.

### Le montant des allocations RSA : 29,3 M€

Le montant de la dotation de l'Etat au titre du RSA : 18,5 M€

Le reste à charge du Département pour financer l'allocation : 10,8 M€.

# Chiffres clés

## Ratios légaux

Informations financières	Valeurs 2014	Valeurs 2015
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1203,54 €/hab	1 226,02 €/hab
Produit des impositions directes / population	447,83 €/hab	458,75 €/hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1400,67 €/hab	1 402,33 €/hab
Dépenses d'équipement brut / population	199,43 €/hab	137,21 €/hab
Encours de la dette au 1er janvier / population	734,55 €/hab	723,22 €/hab
Dotations globales de fonctionnement / population	269,35 €/hab	253,23 €/hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	23,31 %	23,66 %
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	0,76	0,74
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	90 %	91,76 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	14,24 %	9,78 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	52,43 %	51,57 %

# Les bâtiments départementaux

Plus de 190 000 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette  
113 ensembles immobiliers propriété du Département

**Travaux dans les collèges de**  
Loures-Barousse, Tarbes (Desaix), Séméac, Tournay,  
Pierrefitte-Nestalas et l'agence des routes à Arreau



La Direction de l'Éducation et des Bâtiments assure l'entretien permanent des bâtiments, autant en termes de maintenance des équipements techniques et de sécurité, qu'en termes de travaux liés à des nouveaux besoins ou liés à des évolutions techniques et réglementaires.

Le patrimoine immobilier du Département est très diversifié et comporte 113 ensembles immobiliers, pour une surface totale de plus de 190 000 m<sup>2</sup> Surface hors œuvre nette (SHON) :

- Bâtiments administratifs : Hôtel du Département et ses annexes, Centre de Santé, Archives Départementales, Médiathèque Départementale...
- 7 Maisons Départementales de la Solidarité, 18 Centres Médico-sociaux, 1 maison citoyenne
- 5 Agences Départementales des Routes, 3 Antennes et 15 Centres d'Exploitation, 1 Usine à liant
- 1 Gendarmerie (Charraz)
- Des équipements sportifs et culturels (Base de Loisirs de SAINT PE DE BIGORRE, Abbaye de l'Escaladieu à BONNEMAZON, Abbaye de Saint Sever de Rustan)
- 20 collèges publics dont 3 cités scolaires.



Travaux sur le toit du bâtiment des Archives départementales



L'extension de l'ADAC

# Réaménagement de l'accueil de l'Hôtel du Département

En cohérence avec la démarche d'amélioration de la qualité de l'accueil, les espaces d'accueil du public de l'Hôtel du Département ont été réaménagés :

- nouvelle banque d'accueil,
- création d'un sanitaire pour les

personnes à mobilité réduite (PMR) et le public à proximité immédiate du hall d'accueil,

- création d'un accès à mobilité réduite (PMR) depuis la rue.

Les travaux ont été organisés en tranches successives afin de pouvoir assurer la continuité du fonctionnement de l'accueil du bâtiment.

Montant de l'opération : 310 000 €, toutes dépenses confondues.



Des travaux sécurisés



L'hôtel du Département offre un accueil entièrement repensé

# La communication externe de la collectivité

Passage du Tour de France à Tarbes,  
juillet 2015

9 agents assurent les missions de l'information et de la communication



“ Les missions : valoriser et accompagner l'action publique, faire vivre et animer la démocratie locale et promouvoir l'image de la collectivité et ses acteurs. ”

La Direction de la communication définit et met en œuvre la stratégie de communication externe en cohésion avec les grandes orientations stratégiques de la collectivité. La Direction de la Communication assure le service public de l'information, en valorisant les actions engagées par le Département, en informant les publics (grand public, institutionnels, presse, bénéficiaires...) et en assurant la promotion du Département.

La Direction de la communication travaille étroitement et de façon transversale avec l'ensemble des services de la collectivité.

Ses missions : valoriser et accompagner l'action publique, faire vivre et animer la démocratie locale et promouvoir l'image de la collectivité et ses acteurs.

Ses différents champs d'intervention :

- politique éditoriale d'information (guides pratiques, supports pour

faire connaître les différentes missions d'intervention du Département...);

- promotion du Département lors des différents salons locaux, régionaux ou nationaux (Salon international de l'agriculture à Paris en février, Salon de l'agriculture de Tarbes en octobre, Tour de France en juillet, etc.);
- édition et animation du site internet et des réseaux sociaux (30 000 fans sur la page Facebook du Département, création d'une chaîne YouTube);
- relations avec la presse par le biais de communiqués, dossiers de presse, conférences de presse et visites organisées notamment à l'occasion de chaque réunion de l'assemblée départementale (commission permanente et session plénière) et des déplacements d'élus afin de valoriser les actions du Département.

# Assurer le service public de l'information

Foire et salon des Séniors de Tarbes, inauguration de la déviation de Cadéac, accompagnement du groupe ressource, Conseil Départemental des Jeunes, expositions...



## 30 000 fans

La page Facebook du Département avec son 30 000<sup>ème</sup> fan atteint le stade de la maturité. Créée en février 2013, elle propose une information quotidienne aux usagers du réseau social et elle est également devenue une plateforme d'échanges. Une organisation a ainsi été définie avec le service du courrier afin de permettre aux services de répondre très rapidement aux demandes et messages envoyés sur Facebook.

## Le Département remplace le Conseil général

La collectivité a fait le choix du « slow » pour accompagner le changement de nom de la collectivité qui s'appelle désormais « Le Département » en lieu et place du « Conseil Général ». Le logo de la collectivité a subi une légère évolution. Seule la signalétique extérieure de l'Hôtel du Département a évolué, profitant des travaux de réaménagement de l'accueil et de l'entrée. La signalétique des nombreux bâtiments (collèges, agences départementales, bâtiments administratifs) est appelée à être renouvelée au fur et à mesure de l'usure normale. Le site internet et les adresses de messageries électroniques ont été les principaux porteurs de ce changement. L'adresse hautespyrenees.fr et le suffixe de messagerie @ha-py.fr sont entrés en fonction très rapidement. La marque territoriale « Be HaPy » est systématiquement intégrée aux supports de communication.

## Une politique éditoriale marquée par le développement du format court vidéo

Le développement des nouveaux médias (Facebook et YouTube) a amené la communication de la collectivité vers la montée en puissance d'un format court de vidéos pour des reportages sur les actions de la collectivité. Réalisés pour la plupart en interne, ces nouveaux contenus ont offert une importante portée virale.



Clip de valorisation de la mission "collège" réalisé par la Direction de la communication



# Les services départementaux

## HÔTEL DU DÉPARTEMENT

6 rue Gaston Manent  
65000 TARBES  
05 62 56 78 65  
[hautespyrenees.fr](http://hautespyrenees.fr)

## LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ

Horaires d'ouvertures :  
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 du lundi au jeudi, jusqu'à 17h le vendredi

**Les Bigerrions**  
37 boulevard du Martinet  
65000 TARBES  
05 62 53 34 65  
[mds.lesbigerrions@ha-py.fr](mailto:mds.lesbigerrions@ha-py.fr)

**Gaston Dreyt**  
Impasse de la Moisson  
65000 TARBES  
05 62 56 73 02  
[mds.gastondreyt@ha-py.fr](mailto:mds.gastondreyt@ha-py.fr)

**Saint-Exupéry**  
8 rue du Comminges  
65000 TARBES  
05 62 53 19 80  
[mds.saintexupery@ha-py.fr](mailto:mds.saintexupery@ha-py.fr)

**Haut-Adour**  
13 rue Caubous  
65200 BAGNERES-DE-BIGORRE  
05 62 95 23 21  
[mds.hautadour@ha-py.fr](mailto:mds.hautadour@ha-py.fr)

## Coteaux Lannemezan-Neste Barousse

325 rue Thiers  
65300 LANNEMEZAN  
05 62 98 01 93  
[mds.clnb@ha-py.fr](mailto:mds.clnb@ha-py.fr)

**Pays des Gaves**  
19 boulevard Roger Cazenave  
65100 LOURDES  
05 62 94 07 62  
[mds.paysdesgaves@ha-py.fr](mailto:mds.paysdesgaves@ha-py.fr)

**Val d'Adour**  
445 avenue Jacques Fourcade  
65500 VIC-EN-BIGORRE  
05 62 96 74 23  
[mds.valdadour@ha-py.fr](mailto:mds.valdadour@ha-py.fr)

## PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Place Ferré  
65000 TARBES  
Le vendredi matin de 9 h à 12 h  
05 62 56 51 38

## MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Place Ferré 65000 TARBES  
05 62 56 73 50  
[Mdp65.fr](http://Mdp65.fr)

## CONSULTATION DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT

Vaccinations  
Place Ferré à Tarbes  
65000 TARBES  
05 62 56 74 83

## TRANSPORTS

11 rue Gaston Manent, Tarbes,  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h  
et de 14h à 17h  
[www.transports-maligne.fr](http://www.transports-maligne.fr)

**Transports scolaires Maligne scolaire**  
05 62 56 72 73  
[malignescolaire@ha-py.fr](mailto:malignescolaire@ha-py.fr)

**Transports Maligne et Maligne à moi**  
(à la demande)  
0 800 65 65 00

## LES AGENCES DES ROUTES

Horaires d'ouvertures :  
8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 du lundi au jeudi 8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 le vendredi

**Pays de Tarbes et du Haut Adour**  
1, rue Castelmouly  
65200 BAGNERES DE BIGORRE  
Tel. 05 62 95 62 00

**Pays des Coteaux**  
44, rue d'Astarac  
65330 GALAN  
Tel. 05 62 49 15 05

**Pays des Gaves**  
Route de Sarsan  
65107 LOURDES  
Tel. 05 62 42 74 50

**Pays du Val d'Adour**  
274, boulevard Lapalu  
65700 MAUBOURGUET  
Tel. 05 62 31 77 75

---

## INFOROUTE

---

[Inforoute.ha-py.fr](http://Inforoute.ha-py.fr)  
0825 825 065

---

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

---

5 rue des Ursulines  
65000 TARBES  
05 62 56 76 19  
[archives@ha-py.fr](mailto:archives@ha-py.fr)  
<http://www.archivesenligne65.fr>

---

## ABBAYE DE L'ESCALADIEU

---

65130 Bonnemazon  
05 62 39 16 97  
[abbaye-escaladieu.com](http://abbaye-escaladieu.com)

---

## ABBAYE DE SAINT-SEVER-DE-RUSTAN

---

65140 Saint-Sever-de-Rustan  
05 62 96 65 67 / 05 62 96 54 51  
[rabastens-tourisme.com](http://rabastens-tourisme.com)

---

## MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

---

Boulevard Claude Debussy  
65000 TARBES  
05 62 56 75 65  
[happybiblio.fr](http://happybiblio.fr)

# L'annuaire des services

### **Pour joindre directement votre interlocuteur**

par téléphone, composez le 05 62 56 puis les 4 chiffres mentionnés  
par mail : [prenom.nom@ha-py.fr](mailto:prenom.nom@ha-py.fr)

#### **Cabinet du Président**

Directeur de Cabinet :  
Olivier GUYONNEAU (78 53)  
Conseillers Techniques :  
Maryse CARRERE - Noël PEREIRA (78 53)  
Directeur de la communication :  
Baptiste MAUREL (78 72)

#### **Direction Générale des Services**

Directrice Générale des services :  
Chantal BAYET (78 60)  
Directrice des Assemblées :  
Anne-Marie FONTAN (78 61)

#### **Direction générale adjointe Ressources et Administration Générale**

Directeur Général Adjoint :  
Pascal SAUREL (77 55)  
Directrice des Ressources Humaines :  
Séverine BRISE (76 66)  
Directeur de l'Administration et des Finances :  
Jean MUR (77 53)  
Directrice des Systèmes d'Information :  
Martine DOMEQ (77 66)

#### **Direction générale adjointe Routes et Transports**

Directeur Général Adjoint :  
Philippe DEBERNARDI (72 61)  
Directeur des routes :  
Franck BOUCHAUD (72 32)

#### **Direction générale adjointe Education et Bâtiments**

Directrice Générale Adjointe :  
Rozenn GUYOT (72 71)  
Directrice de l'Education :  
Marie-Bernard CLAVERIE (72 72)  
Directeur des Bâtiments :  
Christian LAUTRE (72 71)

#### **Direction générale adjointe Solidarité**

Directrice Générale Adjointe :  
Nathalie ASSIBAT (78 08)  
Directrice des Territoires :  
Gaëlle VERGEZ (78 08)  
Directrice Enfance Famille :  
Marie-Françoise ANDURAND (73 63)  
Directrice Insertion Logement :  
Véronique CONSTANTY (73 65)  
Directeur Autonomie :  
Frédéric BOUSQUET (78 06)

#### **Direction générale adjointe Développement local**

Directeur Général Adjoint :  
Sébastien PIVIDAL (77 85)  
Directrice de l'Action Culturelle et de la  
Médiathèque :  
Dominique DESCLAUX (75 60)  
Directrice de l'Attractivité et des Solidarités  
territoriales :  
Claude LAFFONTA (77 75)

Directeur des Archives et Patrimoines :  
François GIUSTINIANI (76 21)  
Chargée de Mission Projet de Territoire :  
Françoise LEDOUX (77 81)

#### **Organismes associés**

Agence Départementale d'Accompagnement des  
Collectivités : Daniel TULSA (71 01)  
Comité Départemental de Développement  
Economique :  
Jean-Philippe BAKLOUTI (79 65)  
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et  
d'Environnement :  
François DE BARROS (71 45)  
Hautes-Pyrénées Haut-débit :  
Philippe COLLET (77 17)  
Hautes-Pyrénées Sport Nature :  
Richard HERNANZ (05 62 41 81 48)  
Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement :  
Isabelle PELIEU (70 65)  
Office Départemental des Sports :  
Marc BRUNING (78 14)  
Syndicat Mixte Du Pic Du Midi :  
Daniel SOUCAZE DES SOUCAZE  
(05 62 91 98 58)

# REMERCIEMENTS

Les photos illustrant ce document mettent en scène des personnes, collaborateurs, habitants, institutionnels et partenaires. Nous remercions tout particulièrement Cédric BROËT, Sylvie CUNY, Nadia DARNET, Marilyne DUMESTRE, Chantal ETCHALUS, Nathalie GALDEANO, Marie-France LACASSAGNE et Camille SAUTON, groupe de travail « Charte de l'accueil » (1<sup>ère</sup> de couverture).

Nous remercions également tous les collaborateurs du Département des Hautes-Pyrénées qui, par leur contribution, ont permis la réalisation de ce document.

*Directrice de la publication* : Chantal BAYET • *Directeur de la communication* : Baptiste MAUREL • *Coordination éditoriale* : Séverine BRISE & Baptiste MAUREL • *Rédaction* : Baptiste MAUREL, Séverine BRISE, Michel AUSINA, Julien COURDESSES, Michel AUPY • *Relecture et indicateurs* : Michel AUSINA, Michel AUPY • *Création graphique et mise en page* : Frédéric METGE • *Conception et réalisation* : Direction de la communication du Département des Hautes-Pyrénées • *Crédits photos* : Laurent GAITS, Photo MDP - Radu RAZVAN - Studio PORTO SABBIA - PIXINOO - Ander DYLAN - Pierre-Jean DURIEU / Shutterstock.com, Pascal LE DOARÉ, Qiang XU.



**Département des Hautes-Pyrénées**  
6 rue Gaston Manent  
CS 71324  
65013 TARBES CEDEX 9  
Tél. : 05 62 56 78 65  
[www.hautespyrenees.fr](http://www.hautespyrenees.fr)